Guide pratique

La pêche dans la Somme (80)

SOMMAIRE

CARTE

LISTE des AAPPMA

Les 6 000 ha de plans d'eau, du département de la Somme, présentent un des plus vastes ensembles palustres de France : vous pourrez y pratiquer votre pêche préférée dans un cadre préservé. Du Belvédère de Corbie (Point de vue Sainte-Collette), en passant par les Hortillonnages, la Somme, épine dorsale du département à qui elle donne son nom, termine son cours dans l'une des plus belles baies du monde et propose aux amoureux de la nature, un large éventail d'attrayantes découvertes.

La vallée compte d'innombrables étangs, héritage passé de l'extraction de la tourbe ainsi que de récentes gravières. Le marais offre alors de multiples profils abritant de nombreuses espèces piscicoles et permettant la pratique de techniques de pêche diversifiées.

Vous trouverez gardons, tanches, brèmes, carpes, poissons prisés pour la pêche au blanc : pêche au coup, à l'anglaise, à la graine, de nombreux secteurs sont ouverts à la pêche à carpe de nuit ; chaque pêcheur peut trouver un site propice à sa technique de prédilection.

Des endroits retirés et sauvages vous assureront un retour aux sources de qualité, tous vos efforts et vos recherches de postes seront récompensés.

Pour les pêcheurs de carnassiers, les brochets et les sandres sont présents à notre grande satisfaction et nous ferons tout pour préserver ce patrimoine.

Pour les adeptes de pêche itinérante et sportive, les affluents de la Somme sont classés en première catégorie piscicole.

Nos deux fleuves côtiers, l'Authie et la Bresle formant nos frontières nord et sud-ouest sont des sites privilégiés pour la pêche des salmonidés. Ces fleuves sont classés à grands migrateurs (truite de mer et saumon), vous pourrez pratiquer sur des parcours magnifiques dont certains sont réservés pour la pêche à la mouche.

Marc DARRAS
Président de la Fédération
de Pêche de la Somme

Cordialement Bonne pêche

Amoureux de la Pêche et de la Nature,

La Région Picardie offre à tous les pêcheurs un cadre magnifique, tant pour vivre pleinement ses loisirs que pour la pratique des différentes techniques de pêches.

La Somme en particulier avec ses trois territoires, la Picardie Maritime, le Grand Amiénois et Santerre Haute-Somme, représente 900 km de cours d'eau et 6 000 ha de plans d'eau que vous connaissez ou devez connaître absolument, pour de sympathiques parties de pêches et de moments de détente.

Je salue le travail remarquable de la Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ainsi que tous les bénévoles, responsables d'AAPPMA, qui se dévouent pour la protection et la gestion du milieu aquatique, la promotion des loisirs et du développement de la pêche.

A vous qui êtes les acteurs essentiels de la préservation de notre patrimoine, je me joins au Conseil d'administration, au personnel Fédéral et à la brigade du Conseil Supérieur de la Pêche pour vous souhaiter une excellente année piscicole et touristique.

Claude GEWERC
Président du Conseil Régional de Picardie

Que l'on soit amateur ou féru de pêche, on ne peut être insensible au 900 kilomètres de cours d'eau et 6 000 hectares d'étangs du département de la Somme, véritable écrin naturel situé entre les deux grands pôles urbanisés du Nord et de la région parisienne. La pratique de la pêche y est diversifiée : à la carpe de nuit ou aux carnassiers dans les immenses étendues d'eau de la vallée de la Somme ou bien encore à la truite de mer ou au saumon sur les deux grands fleuves côtiers, limitrophes que sont l'Authie et la Bresle.

La pêche dans notre département est un véritable atout économique et environnemental. C'est pourquoi, soucieux de préserver cette richesse, le Conseil général de la Somme mène une politique active en faveur de la protection des milieux et de la gestion des ressources piscicoles : il soutient les programmes de rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs sur la Bresle, l'Authie et la Somme, apporte son concours à la Fédération départementale et ses associations pour leur permettre de mener à bien leurs activités et leurs missions comme la réalisation du plan départemental de gestion piscicole et du loisir pêche, la sensibilisation et la formation de nos concitoyens à la pratique de la pêche et à la connaissance des milieux aquatiques et des espèces présentes.

Je vous souhaite de passer, au bord de nos nombreux étangs et cours d'eau, de très agréables moments de détente, de loisirs et de sérénité, qui constitueront pour vous autant de souvenirs inoubliables.

Daniel DUBOIS
Président du Conseil général de la Somme

Pour vous repérer

Des pictogrammes sont là pour vous guider dans votre recherche d'équipement, de confort ou tout simplement vous permettre d'identifier au premier regard les espèces de poissons présentes sur le site ou les modes de pêche possibles.
Un pictogramme d'appréciation nuance parfois la qualité du service parking.

Les services

- Parking (qualité : bonne moyenne)
- Aire de pique-nique
- Accessible aux handicapés
- Poubelle
- Toilettes

Type de pêche pratiqué

Pêche à la truite

Pêche au coup et à l'anglaise

Pêche à carpe de nuit

Pêche aux carnassiers

sommaire

P. 8
- La Fédération
P. 9
- Les lots de pêche fédéraux
P. 10 et 11
- Que faut-il pour pouvoir pêcher ?
P. 12
- La carte de pêche
P. 13
- Les droits de la carte de pêche
P. 14
- Les heures de pêche
P. 15 à 68
- **Les 57 Associations** de pêche de la Somme
P. 69
- Une pêche accessible !
- Suivez les flèches
- Le domaine public
P. 70
- Amis Carpistes !
P. 71
- Un milieu à respecter

LISTE des AAPPMA

retrouvez la carte de la Somme et la localisation des AAPPMA

Pour pêcher dans la Somme, suivez le guide !

Ce guide existe afin de faciliter vos démarches pour pêcher en toute tranquillité dans le département de la Somme. Il apportera des réponses simples à vos questions : où pêcher dans notre département ? quelles sont les rivières de 1ère et de 2ème catégories, les dates d'ouverture pour les différentes espèces ?

Vous y trouverez également les noms des personnes à contacter dans chaque secteur (responsables des **AAPPMA***, adresse des détaillants pour vous procurer vos cartes de pêche), ainsi que des astuces et des techniques pour passer de bons moments.

Pour vous repérer dans ce guide, demandez-vous d'abord : dans quel secteur vais-je aller pêcher ? En guise de réponse, reportez-vous à la carte en page centrale, notez le numéro de l'AAPPMA la plus proche de votre lieu de pêche et rendez-vous à la page indiquée sur la liste ci-dessous.

Pour plus d'informations, contactez-nous : 03 22 70 28 10

6 rue René Gambier
BP 20 - 80450 CAMON
F : 03 22 70 28 11
E : Somme.FedePeche@wanadoo.fr

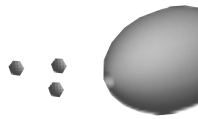

* Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Les 57 Associations de pêcheurs de la Somme

01- ABBEVILLE	Page 16	20- CONDE-FOLIE	Page 35	39- LUCHEUX	Page 49
02- AILLY-SUR-NOYE	Page 18	21- CONTAY	Page 67	40- MAISNIERES	Page 50
03- AILLY-SUR-SOMME	Page 19	22- CONTY	Page 36	41- MEAULTE	Page 65
04- AIRAINES	Page 20	23- DOMART-EN-PONTHIEU	Page 68	42- MOISLAINS	Page 51
05- ALBERT	Page 21	24- DOULLENS	Page 68	43- MONTDIDIER	Page 52
06- ALLAINES	Page 22	25- FLIXECOURT	Page 37	44- MOREUIL	Page 53
07- AMIENS	Page 24	26- FOUILLOY	Page 38	45- NEUVILLE-LES-BRAY	Page 66
08- AUTHIE	Page 26	27- GAMACHES	Page 39	46- OUTREBOIS	Page 54
09- BEALCOURT	Page 67	28- GROUCHES	Page 40	47- PERNOIS	Page 68
10- BEAUCHAMPS	Page 27	29- HALLOY	Page 68	48- PERONNE	Page 55
11- BERTEAUCOURT-LES-DAMES	Page 28	30- HAM	Page 41	49- POIX-DE-PICARDIE	Page 66
12- BOVES	Page 29	31- HEILLY	Page 42	50- PROUZEL	Page 56
13- BRAY-SUR-SOMME	Page 30	32- HAMELET	Page 43	51- RIBEMONT	Page 57
14- BOUTTENCOURT	Page 31	33- LA FALOISE	Page 44	52- ROSIERES	Page 58
15- BOUVAINCOURT	Page 32	34- L'ETOILE	Page 45	53- SAINT-SAUVEUR	Page 60
16- BROCOURT	Page 67	35- LOEUILLY	Page 46	54- SAINT-OUEN	Page 61
17- CAPPY	Page 33	36- LONG	Page 47	55- THEZY-GLIMONT	Page 62
18- CAMON	Page 34	37- LONGPRE	Page 48	56- VITZ-SUR-AUTHIE	Page 63
19- CANAPLES	Page 67	38- LONGUEAU	Page 65	57- VOYENNES	Page 64

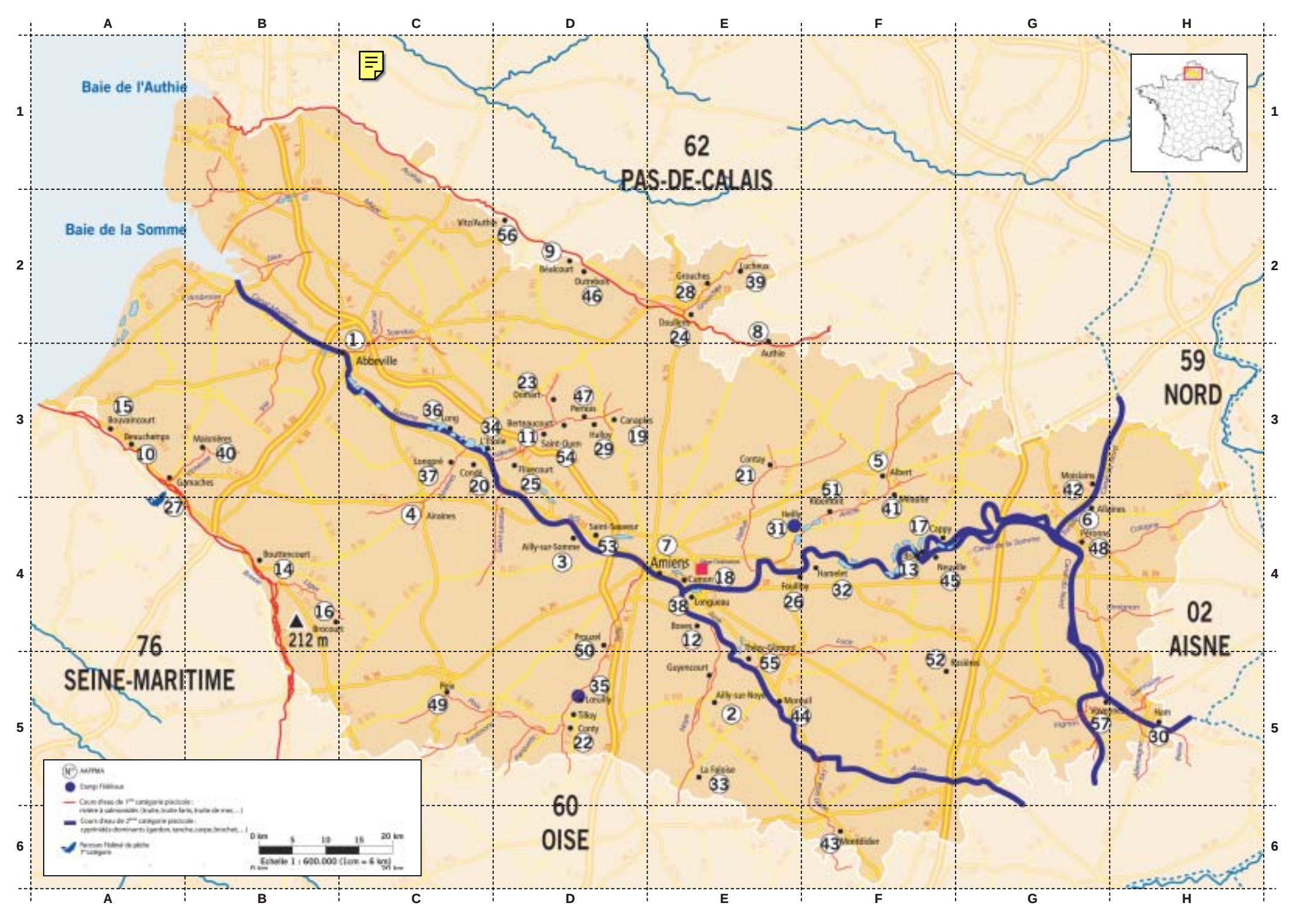
Baie de l'Authie
Baie de la Somme
62
PAS-DE-CALAIS
59
NORD
02
AISNE
60
OISE
76
SEINE-MARITIME
Abbeville
Amiens
212 m
Echelle 1 : 600.000 (1cm = 6 km)

La Fédération

• Le Conseil d'Administration

Président : **Darras Marc**
Vice-Président : **Lefevre Michel**
Trésorier : **Lenhart René**
Secrétaire : **Caille Paul**
Membres : **Lacherez Guy, Bouvet Christian, Dufrêne Francois, Hachin Bertrand, Nocquet Rémy, Pelletier Jean-Marie, Savary Alain, Laval Pascal, Debuire Frédéric, Dumont Eddy, Legay Henri**

• Le personnel fédéral

Responsable Administratif et Piscicole : **Dufrêne David**
Secrétaire : **Deneufgermain Laurence**

• Le Conseil Supérieur de la Pêche : Brigade de la Somme

Conseil Supérieur de la Pêche

Tél. : 03 22 70 00 71 - Fax : 03 22 70 05 08
bd80@csp.environnement.gouv.fr

Chef de Brigade : **Cathelain Francis** (06 72 08 10 29)
Suppléant Chef de Brigade : **Graglia Jean-Marc** (06 72 08 12 89)

Gardes et Agents Techniques de l'Environnement :

Blanchard Michel (06 72 08 12 87)
Blanchard Ronny (06 72 08 10 92)
Cavillon Francis (06 72 08 12 88)
Prégermain Stéphanie (06 72 08 12 91)

En cas de pollution ou de mortalité de poissons prévenir :

- **la MISE (03 22 97 23 10)**
- **le CSP (03 22 70 00 71)**
- **la Fédération de Pêche (03 22 70 28 10)**
- **les Pompiers (18)**
- **la Gendarmerie**

Les lots de pêche fédéraux

Une **politique** d'accueil de **qualité**

La Fédération de Pêche de la Somme met, à ce jour, 3 sites à disposition des pêcheurs membres d'une AAPPMA du département où vous pouvez pêcher sans cotisation supplémentaire.

Le Parcours Fédéral mouche à Beauchamps Lieu-Dieu :
Longueur 1,8 km sur la rivière Bresle. Ce lot de pêche entre dans la réciprocité du Groupement d'Intérêt Piscicole (GIP) de la Bresle.

L'Etang Fédéral d'Heilly :

Site de 15 ha comprenant 2 étangs, des emplacements pour personnes à mobilité réduite, toilettes, bancs. Pêche à carpe de nuit autorisée ainsi que pêche aux leurres les mois d'octobre, novembre et décembre de chaque année.

Le site de Neuville-lès-Lœuilly :

2 étangs de 3,5 ha et un parcours de 600 m de berges sur la rivière Selle.

Le souhait du Conseil d'Administration est de disposer à terme d'étangs poissonneux accessibles à tous.

Sur ces étangs vous trouverez :

- des pontons de pêche,
- des emplacements pour les personnes à mobilité réduite,
- des tables de pique-nique,
- des poubelles et toilettes,
- ainsi qu'une vitrine d'information.

Que faut-il pour

1) Etre membre d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : AAPPMA

2) Avoir acquitté le montant de la taxe piscicole de l'année en cours, en fonction du mode et du type de pêche pratiquée. En première catégorie, la taxe complète est obligatoire.

3) Avoir l'autorisation du détenteur du droit de pêche.

Règle n° 1 :
Article 18 du statut type d'une AAPPMA
L'adhésion donne le droit de pêcher dans les lots de l'association où la pêche est autorisée par la réglementation. Cependant, sur des lots de pêche à vocation spécialisée, peuvent être instaurées par l'association des conditions spéciales d'accès pour les pêcheurs d'une AAPPMA ayant acquitté la taxe piscicole appropriée au mode de pêche proposé.

Règle n° 2 :
Sur les cours d'eau du domaine public de la Somme, la pêche peut être pratiquée à 4 lignes dès lors que le pêcheur est adhérent à une AAPPMA du département.

Par contre : un pêcheur membre d'une AAPPMA extérieure au département de la Somme ne peut y pêcher qu'avec 1 seule ligne (droit de pêche banal - article L 436.4 du Code de l'Environnement).
S'il y pêche à plus d'1 ligne, il doit obligatoirement adhérer à une AAPPMA du département de la Somme.

PS : il n'a par contre plus à acquitter la taxe piscicole qu'il possède déjà.

pouvoir pêcher ?

Règle n° 3 :
Sur les plans d'eau gérés par la Fédération de la Somme, la pêche peut être pratiquée à 4 lignes dès lors que le pêcheur est adhérent à une AAPPMA du département.
Par contre : un pêcheur membre d'une AAPPMA extérieure au département de la Somme, pour pouvoir y pêcher, doit obligatoirement adhérer à une AAPPMA du département.

Règle n° 4 :
Modes de pêche autorisés en deuxième catégorie piscicole
- Un maximum de 4 lignes. Les lignes doivent être montées sur canne et munies de 2 hameçons ou de 3 mouches artificielles au plus. Elles doivent être disposées à proximité du pêcheur.
- La vermée et 6 balances au plus, destinées à la capture des écrevisses et des crevettes.
- Une carafe ou bouteille, destinée à la capture des vairons et autres poissons servant d'amorces dont la contenance ne peut être supérieure à 2 litres.

PS : la pêche à l'aide de nasses est interdite.

Règle n° 5 :
Modes de pêche autorisés en première catégorie piscicole
- 1 seule ligne.
La ligne doit être montée sur canne et munie de 2 hameçons ou de 3 mouches artificielles au plus. Elle doit être disposée à proximité du pêcheur.
- La vermée et 6 balances au plus, destinées à la capture des écrevisses et des crevettes.
- Une carafe ou bouteille, destinée à la capture des vairons et autres poissons servant d'amorces dont la contenance ne peut être supérieure à 2 litres.

Règle n° 6 :
Toute personne, quel que soit l'âge, doit être en possession d'une carte de pêche.

La carte de pêche

Il existe plusieurs types de cartes de pêche.

1) La carte de membre actif

Elle permet de pêcher sur les lots de l'AAPPMA ainsi que sur les étangs qui sont la propriété ou loués par la Fédération.

2) La carte "exonéré"

Elle permet à certaines catégories de personnes de pêcher à l'aide d'une seule ligne munie de deux hameçons simples au plus, pêche au lancer exceptée. Elle s'adresse aux :

- conjoints du possesseur qui a acquitté la taxe piscicole de l'année en cours,
- invalides de guerre ou du travail titulaires d'une pension de 85 % et plus,
- mineurs jusqu'à l'âge de 16 ans.

Ces catégories de personnes sont exonérées du paiement de la taxe piscicole mais doivent néanmoins être membres d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (article L 436.2 du Code de l'Environnement).

3) La carte "vacances"

Valable 15 jours consécutifs dans la période comprise du 1er juin au 30 septembre. Elle donne les mêmes droits que la carte de membre actif munie de la taxe complète.

4) La carte "jeunes"

Elle concerne les jeunes de moins de 16 ans au 1er janvier de l'année et donne les mêmes droits que la carte annuelle de membre actif munie de la taxe complète.

5) La carte journalière :

Durant une journée, elle donne les mêmes droits que la carte annuelle de membre actif munie de la taxe complète.
Elle ne concerne que les cours d'eau de 2ème catégorie piscicole.

Les droits de la carte de pêche

législation et droits

Mon étang est privé

Le fait de posséder les droits de pêche sur un étang privé ne dispense pas de respecter la législation en vigueur. Il vous faut alors adhérer à une AAPPMA, avec taxe piscicole se référant au mode de pêche pratiqué, respecter des dates de fermeture, les tailles minimales légales de captures. Il en est de même pour tous les parcours situés sur des rivières privées.

En fait, la législation de la pêche s'applique à toutes les eaux libres, c'est-à-dire les rivières, canaux et étangs communiquant avec d'autres étangs, un fossé ou une rivière.

C'est le cas de la majorité des étangs de la vallée de la Somme.

Carte d'une AAPPMA de la Somme

Vous avez acheté votre carte de pêche dans l'une des AAPPMA de la Somme, cette dernière comporte la cotisation statutaire (cotisation AAPPMA et cotisation fédérale) ainsi que la taxe piscicole.

Vous pouvez pêcher sur les lots de votre AAPPMA, sur les lots de pêche de la Fédération de la Somme (étangs d'Heilly, de Neuville-lès-Lœuilly, parcours sur la Bresle) et à 4 lignes sur le domaine public du département, Somme, canal de la Somme, canal du Nord.

Si vous détenez le droit de pêche dans un site privé (invitation, action, location), votre carte AAPPMA est valable.

Vous pouvez pêcher sur l'ensemble du domaine public national*, à une seule ligne (c'est le droit de pêche banal).
Exemple : Seine, Rhône, canaux de la région Nord/Pas-de-Calais, Oise…

* voir page 69

Les heures de pêche

Les heures légales de pêche sont définies dans le Code de l'Environnement, une demi-heure avant le lever du soleil, une demi-heure après le coucher du soleil.

Comment connaître ces horaires avec certitude ?

Vous trouverez les heures de coucher et de lever du soleil dans le calendrier des postes. Néanmoins ces horaires sont donnés en temps universel, il vous faut donc ajouter 2 heures en été et 1 heure en hiver pour obtenir les horaires de lever et coucher.

Prenons un exemple

Date de pêche	Horaire "calendrier des postes"	Traduction : + 2 heures l'été + 1 heure l'hiver	Heures légales : 30 min. av. le lever 30 min. ap. le coucher
15 juin	Lever : 3 h 49 Coucher : 19 h 54	Lever : 5 h 49 Coucher : 21 h 54	5 h 19 22 h 24
15 décembre	Lever : 7 h 40 Coucher : 15 h 52	Lever : 8 h 40 Coucher : 16 h 52	8 h 10 17 h 22

Attention !

• La pêche des salmonidés migrateurs est autorisée 2 heures après le coucher du soleil, pour les pêcheurs ayant acquitté la taxe migrateurs, sur les parcours désignés dans l'avis préfectoral.

Les 2 seules pêches autorisées la nuit dans notre département sont :
• la pêche à carpe de nuit, autorisée sur les lots définis dans l'arrêté préfectoral, pêche aux esches végétales exclusivement, avec maintenant l'obligation de rejeter immédiatement les prises capturées ;
• la pêche de l'anguille à la vermée ou pelote (sans hameçon).

Il existe des restrictions concernant les dates d'ouverture ou fermeture de la pêche, les tailles minimales de capture, le nombre de prises. N'hésitez pas à nous contacter !

Les 57 Associations de pêche de la Somme

LISTE des AAPPMA SOMMAIRE

Pour toutes les questions autres que la Pêche (logement, restauration, activités, sites à découvrir : Baie de Somme, Hortillonnages, Cathédrale, Parc du Marquenterre, Samara, Historial de la Grande Guerre,...),

contacter :

> le Comité Départemental du Tourisme
21 rue Ernest Cauvin - 80000 Amiens
T : 03 22 71 22 71 - F : 03 22 71 22 69
tourisme.somme@wanadoo.fr

> le Comité Régional du Tourisme de Picardie
3 rue Vincent Auriol - 80000 Amiens
T : 03 22 22 33 66 - F : 03 22 22 33 67
www.picardietourisme.com

Des hébergements labellisés pêche existent, pensez-y !
(proximité des sites de pêche, local matériel, réfrigérateur pour les esches, documentations,…)
voir aussi page 49

1 ABBEVILLE

Localisation sur la carte : **C2**

La PLP met à la disposition des pêcheurs plus de 10 étangs pour la pêche au blanc, 2 étangs pour la pêche à la truite et environ 12 km de rivières de 1ère catégorie (le Scardon, la Novion), ainsi que la Trie pour les pêcheurs de truites.

Président :
Michel CATTOUX
Contact :
03 22 31 40 95

Secrétaire :
Christian CARDON
Contact :
03 22 24 46 82

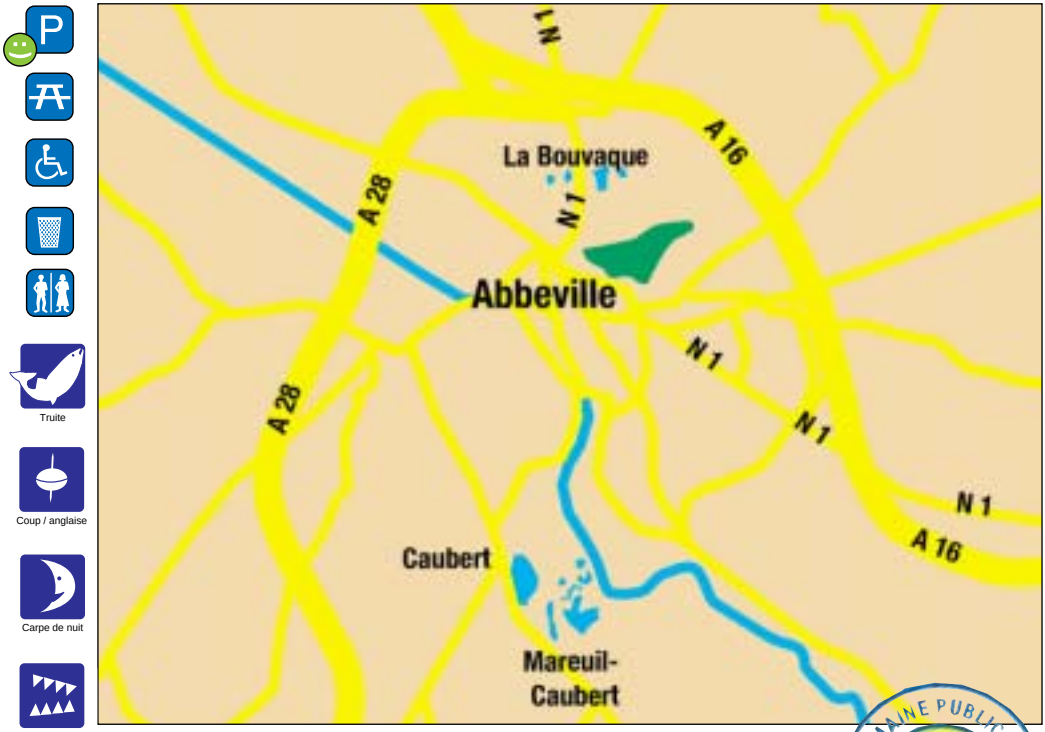

• les sites de pêche

≈ Etangs communaux de Mareuil-Caubert, Provisions
≈ Etang du Masson, Etang Ballestière, Etang Malicorne
≈ Etangs du moulin de Bouvaque

où puis-je acheter ma carte de pêche

Au Marcassin
Alain DUTREMEZ
1 route de Ligescourt
80150 PONCHES-ESTRUVAL
T : 03 22 23 90 98

Au Cornet d'Or
Françoise GAVEL
429 rue Cornet
80150 VIRONCHAUX

Boulart Café Pêche
Marianne BOULART
78/80 rue du Moulin du Roy
80100 ABBEVILLE
T : 03 22 24 10 24

Le Relais des Etangs
Fernande HEDIN
84 rue Maillefeu
80132 MAREUIL-CAUBERT
T : 03 22 24 09 64

Rémy Pêche
Pierre DAURE
56 rue Jean Jaurès
80580 PONT-REMY
T : 03 22 27 73 81

L'Aquarium
Jean-Michel BOULART
2 rue Ledien
80100 ABBEVILLE
T : 03 22 24 08 80

Au Repos des Pêcheurs
Patricia BOUVET
Rue Principale à Petit port
80230 SAIGNEVILLE

Berthe Armurerie Pêche
Jacques BERTHE
4 rue de la Porte du Pont
80550 LE CROTOY
T : 03 22 27 19 27

Ets Dubos Animaux et Pêche
Frédéric DUBOS
7 place Bonaparte
80100 ABBEVILLE
T : 03 22 24 21 36

Le Grand Bleu
MOLON
40 rue de la Ferté
80230 Saint-Valery-sur-Somme
T : 03 22 60 82 46

Café des Nations
Roland VANESSE
Quai de la Pointe
80100 ABBEVILLE
T : 03 22 19 03 68

PLP permis journée
PLP journée
Moulin de la Bouvaque
80100 ABBEVILLE

trucs et astuces

Emboîtage de cannes sans souci

Afin de préserver vos emboîtements de cannes à pêche, frotter une bougie sur l'élément mâle afin d'y déposer une couche de paraffine évitant les "collages".

1 déboîter

2 frotter

3 emboîter

2 AILLY-SUR-NOYE

Localisation sur la carte : **E5**

AAPPMA disposant à l'origine du droit de pêche sur la rivière Noye, son domaine s'est étendu au plan d'eau de loisir d'Ailly-sur-Noye. Un camping jouxte les sites de pêche.

Président :
Louis MARTEL
Contact :
03 22 41 11 54

Secrétaire :
Eric LEFEBURE
Contact :
03 22 41 55 70

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café Le Berny
Route Chaussoy-Berny
80250 AILLY-SUR-NOYE
T : 03 22 41 05 81

Forge
Jacques COCQUEL
Rue de la République
80250 AILLY-SUR-NOYE
T : 03 22 41 04 73

Rosée du Matin
Rue Pellieux
80250 AILLY-SUR-NOYE

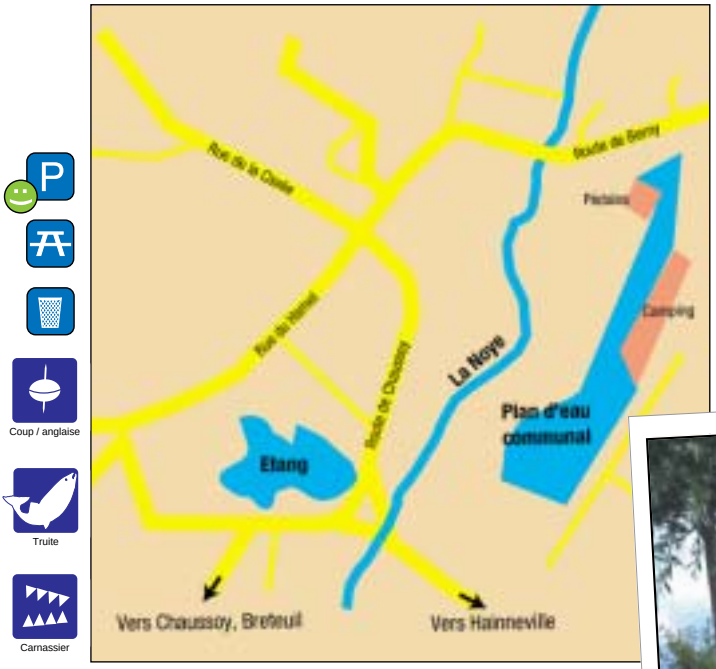

Coup / anglaise

Truite

Carnassier

• les sites de pêche

≈ Rivière Noye (1ère catégorie)
≈ Parcours Berny du pont Connert jusqu'à la pâture Crampon (2 km)
≈ Parcours Guyencourt pâture Declerc
≈ Plan d'eau communal (Berny)

3 AILLY-SUR-SOMME

Localisation sur la carte : **D4**

A 6 km d'Amiens, 15 ha d'eau répartis en 8 étangs, 6 km de rives pêchantes et la proximité de la Somme canalisée permettent des manifestations : 3 concours au blanc, 3 concours carnassiers. L'affichage rappelle le règlement interne ainsi que le respect des heures imposées par la chasse.

DOMAINE PUBLIC La Somme Passez à proximité de ce site Voir aussi page 69

Président :
Rémi NOCQUET
Contact :
03 22 51 96 60

Secrétaire :
Pascal MAILLARD
Contact :
06 79 12 72 45

où puis-je acheter ma carte de pêche

Le Bilboquet
91 rue Jean Catelas
80470 AILLY-SUR-SOMME
T : 03 22 51 84 70

Le Bienvenu Bar-loto
80470 AILLY-SUR-SOMME
T : 03 22 51 81 16

PMU Devrièze
80470 AILLY-SUR-SOMME
T : 03 22 51 80 03

Aux Amis des Chasseurs
Rue du Pont
80470 AILLY-SUR-SOMME
T : 03 22 51 80 52

Le Lilium
80310 PICQUIGNY
T : 03 22 51 40 17

• les sites de pêche

≈ Etangs communaux : Marais d'en haut (Etang Concours, Etang Hutte N° 3, Etang du Trou Carré, Etang La Routière), Marais d'en bas (Etang de la Routière, Les Grands Fonds, Etang du Wagon, Etang Demi-Lune, Etang 2000)

4 AIRAINES

Localisation sur la carte : **C3**

Une petite association gérant 8 000 m de berges pour une soixantaine de pêcheurs.
Un gros travail de restauration du milieu naturel vers une pêche plus "naturelle".

Pour tous renseignements :
www.aappma.free.fr/aappmarn/sitern

Président :
Gérard SENECAT
Contact :
03 22 29 22 06

Secrétaire :
Thierry SENECAT
Contact :
03 22 29 48 20

où puis-je acheter ma carte de pêche

Hôtel du Commerce
2 rue du Cerf
80270 AIRAINES
T : 03 22 29 37 40

Rémy Pêche
56 rue Jean Jaurès
80580 PONT-REMY
T : 03 22 27 73 81

Champion Airaines
3 rue du 11 Novembre
80270 AIRAINES
T : 03 22 29 65 10

• les sites de pêche

≈ Rivière (1ère catégorie) :
7,5 km de rives

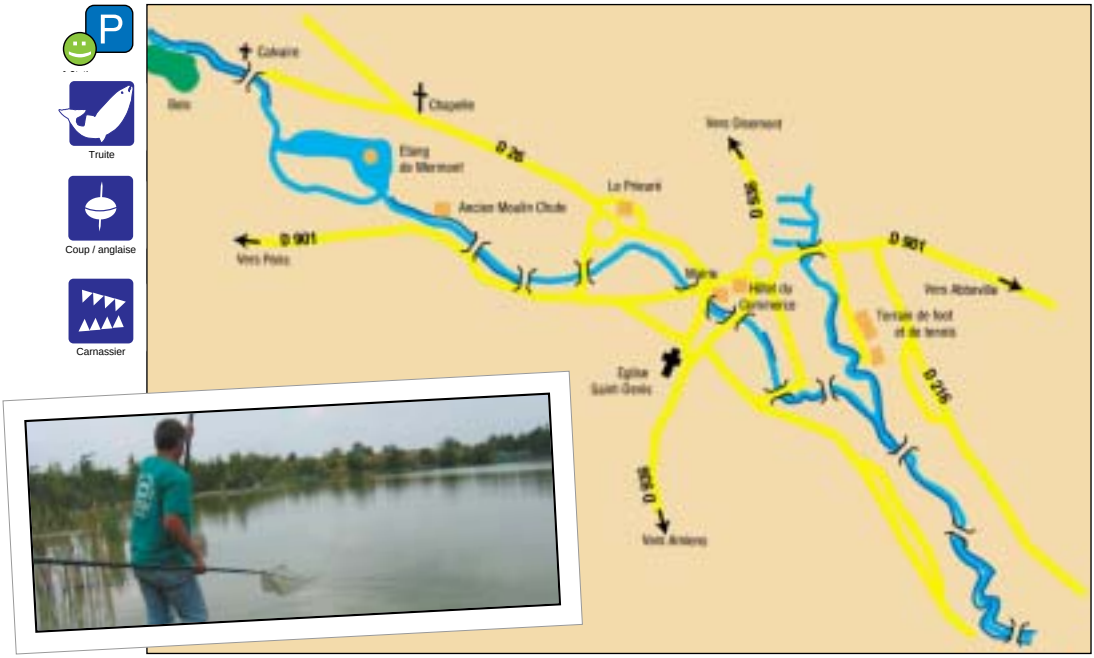

5 ALBERT

Localisation sur la carte : **F3**

où puis-je acheter ma carte de pêche

Bricomarché
27 rue du 11 Novembre
80300 ALBERT
T : 03 22 74 69 25

A la Croisée des Pêcheurs
8 rue Victor Hugo
80300 ALBERT
T : 03 22 75 22 45

Café de la Jeunesse
30 rue d'Albert
80300 ALBERT

15 km de la rivière Ancre répartis entre Beaucourt et Buire-sur-Ancre ainsi que 2 étangs sur 4 ha composent le domaine de pêche de la société.

Président :
Laurent FROIDURE
Contact :
06 17 62 97 35

Secrétaire :
Maxime LEGRAND
Contact :
03 22 74 58 32

• les sites de pêche

≈ 2 étangs de 1,5 et 2,5 ha
≈ Environ 15 km de rivière 1ère catégorie

Coup / anglaise

Truite

Carnassier

6 ALLAINES

Localisation sur la carte : **G3**

Président :
Claude BRICOURT
Contact :
03 22 84 36 36

Secrétaire :
Stéphane MAGNIER
Contact :
06 19 51 93 11

• les sites de pêche

≈ Canal du Nord : 3,8 km
≈ Rivière : 7 km
≈ Etang du Près (4 ha) à 3 km de Péronne

découvrir

Possibilité de pêche à la journée ou à l'année.

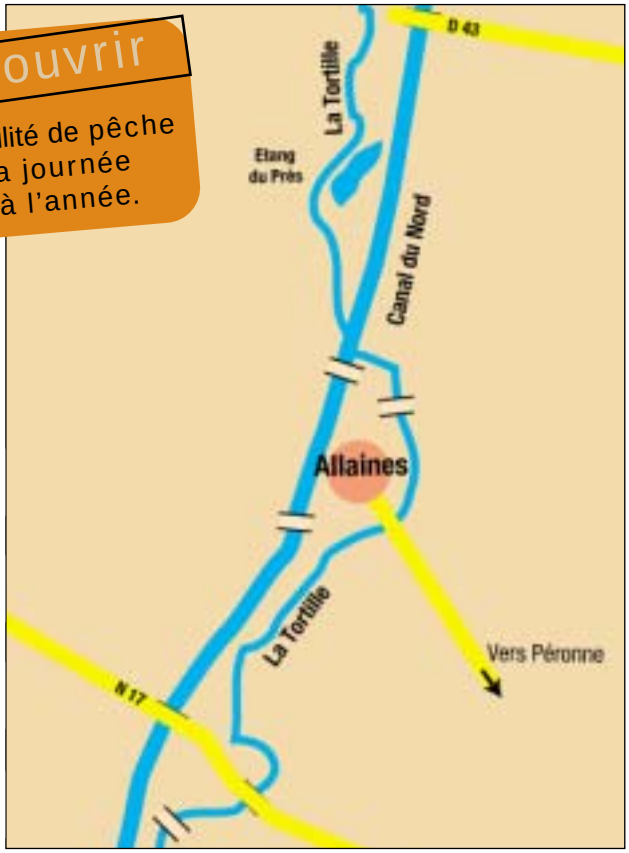

où puis-je acheter ma carte de pêche

M. Claude Bricourt
33 rue Jules Ferry
80200 FLAMICOURT
T : 03 22 84 36 36

M. Lucien Turchetto
8 bis rue du Haut du Riez
80200 ALLAINES
T : 03 22 84 32 70

le bon geste

Je suis pêcheur, je respecte l'environnement !!

Je dépose mes déchets dans les poubelles...

7 AMIENS

Localisation sur la carte : **E4**

L'Union des Pêcheurs de l'Amiénois a été fondée en 1970, résultant de la fusion de 2 grandes sociétés amiénoises : "les Menus fretins" et "la Ligue picarde" auxquelles est venue se rattacher, en 1974, "la Gaule Amiénoise". ***Son siège se situe 6 boulevard de Beauvillé à Amiens.***

Président :
Gilbert GRILLY
Contact :
03 22 70 05 43

Secrétaire :
Jean-Louis BOUCHER
Contact :
03 22 43 67 39

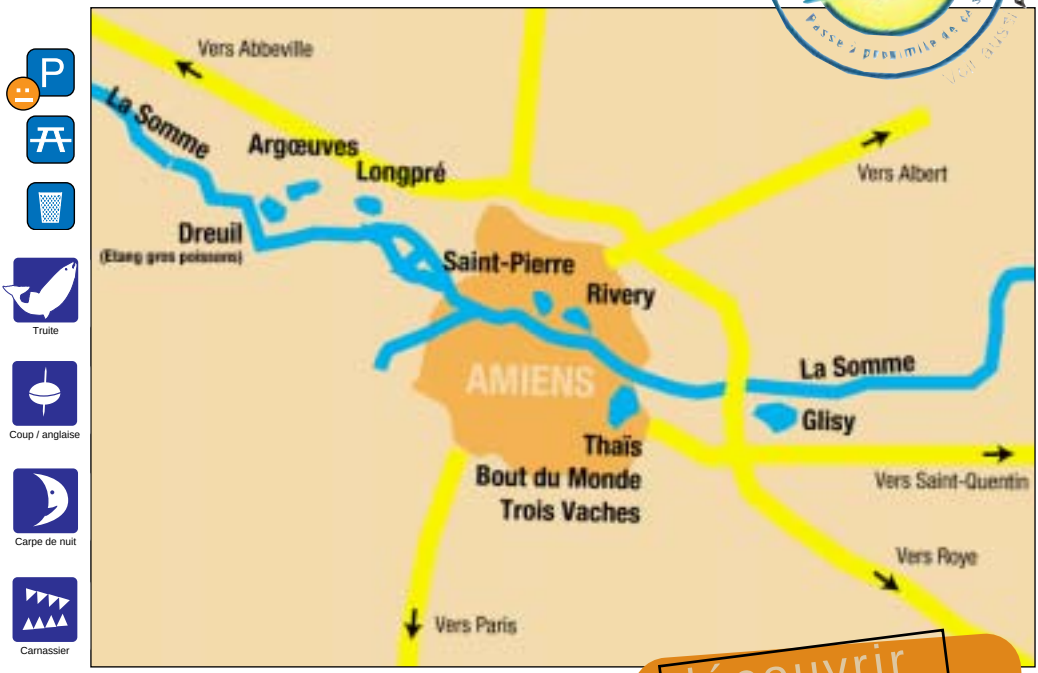

• les sites de pêche

≈ Rivery, ≈ Saint-Pierre, ≈ Thaïs, ≈ Bout du Monde, ≈ Trois Vaches, ≈ Petit Marais, ≈ Dreuil la Clara, ≈ Dreuil Etang Gros Poissons, ≈ Argœuves Petit Etang et Grand Etang, ≈ Glisy 2 étangs

découvrir

Etang gros poissons
à Dreuil-les-Amiens
Pêche no kill
cotisation complémentaire.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Siège UPA
M^me RUYSSEN
6 bld Beauvillé
80000 AMIENS
T : 03 22 91 43 22

AB Pêche
M. ALAVOINE
ZAC de l'Arc, rue Claude Chappe
80330 LONGUEAU
T : 03 22 46 10 60

L'Gros Bill
M. RIBERO
22 place Augustin Dujardin
80000 AMIENS
T : 03 22 46 30 87

M^me Duhem
16 rue du Marais
80115 PONT-NOYELLE
T : 03 22 40 12 05

La Cambuse
M^me RUYSSEN
2 rue Louvière
80310 BOURDON
T : 03 22 51 12 16

M. Daniel TERRIER
76 rue du 60ème RI
80310 PICQUIGNY
T : 03 22 51 40 38

M. Sourdiaux
4 Grande rue
80730 ARGOEUVES
T : 03 22 51 81 87

Décathlon
50 avenue de Grèce
80090 AMIENS
T : 03 22 51 81 87

M. Christian HOUBIGAN
11 place Barbier
60210 GRANVILLERS
T : 03 44 46 78 58

Au Fil de l'Eau
7 place de la République
80800 CORBIE
T : 03 22 48 29 37

trucs et astuces

Protégez-vous de vos hameçons

Les lignes à brochets restent souvent à demeure sur les cannes à moulinets. Les hameçons triples sont dangereux : une simple encoche effectuée dans une "coque de chocolat surprise" permet d'éviter toutes blessures lors du transport de vos cannes.

1 danger

2 enfermer

3 sécurité

8 AUTHIE

Localisation sur la carte : **E2**

Président :
Bertrand HACHIN
Contact :
03 22 76 53 90

Secrétaire :
Dany GENOEL
Contact :
03 22 76 50 68

où puis-je acheter ma carte de pêche

Contacter le bureau

• les sites de pêche

≈ Plan d'eau dans le marais, propriétaire : la commune d'Authie
≈ 2 km de rivière en aval du village, propriétaires : particuliers et communes

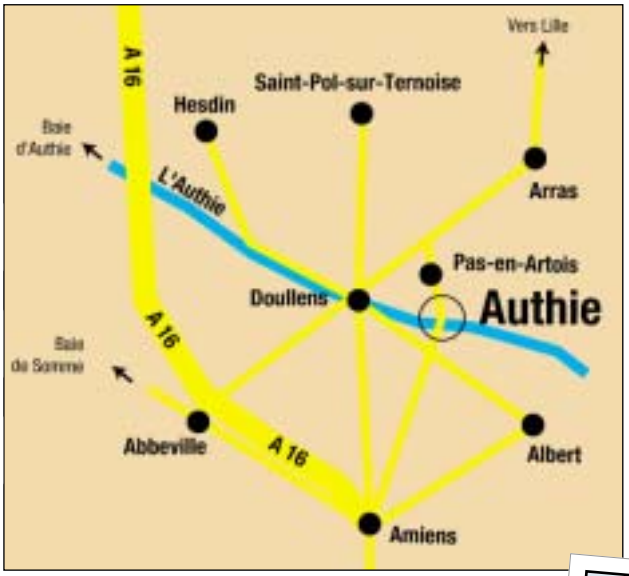

Truite

Coup / anglaise

Carnassier

découvrir

Une école de pêche agréée dans un espace préservé de la vallée de l'Authie, les élèves pourront observer, expérimenter, comprendre et agir.

10 BEAUCHAMPS

Localisation sur la carte : **A3**

L'AAPPMA de Beauchamps dispose d'un parcours sur la Bresle, rivière à grands migrateurs. Les 3 km de parcours offrent de nombreux postes pour la pêche à la truite de mer. Panneau d'information des lieux de pêche sur place.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Maison de la Presse
80430 BEAUCHAMPS
T : 03 22 26 13 62

Magasin Découverte
Rue Charles de Gaulle
80220 GAMACHES

Président :
Christophe DUCHAUSSOY
Contact :
03 22 61 07 49

Secrétaire :
Jean WATROBA
Contact :
03 22 30 95 62

• les sites de pêche

≈ Les lots de pêche sont en conformité avec le panneau situé Pont Rouge à Beauchamps (cf. plan d'information i).

Truite | Coup / anglaise | Carnassier

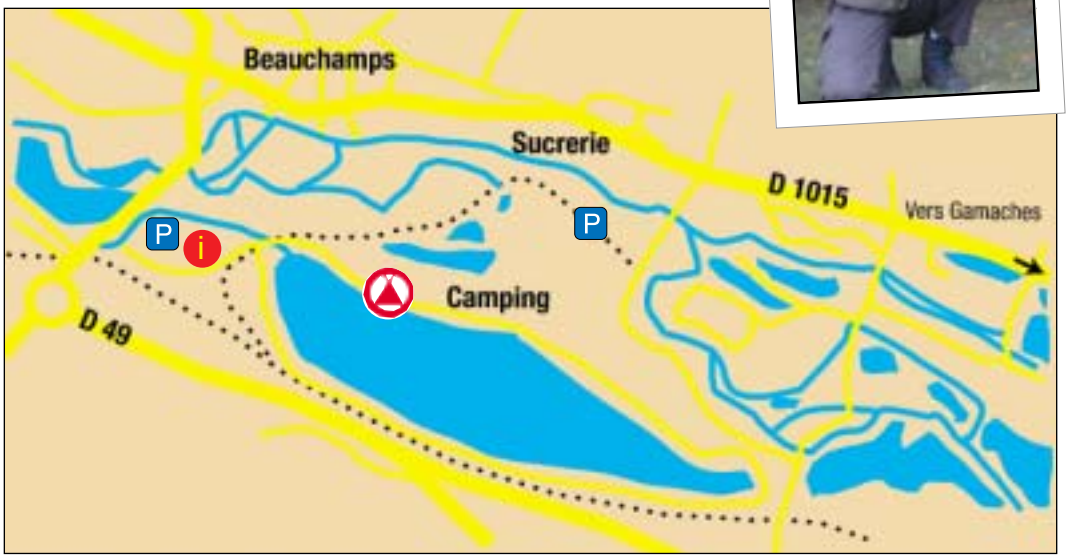

11 BERTEAUCOURT-LES-DAMES

Localisation sur la carte : **D3**

"L'arc en ciel", association de pêche de Berteaucourt-les-Dames et de Saint-Léger-les-Domart, est composée d'un plan d'eau de 500 m² et de 5 km de rivière, accueillant des parties de pêche tout au long de l'année. Ouvert le dimanche matin.

Président :
Jacques HERBET
Contact :
03 22 39 17 50

Secrétaire :
Anthony HERBET
Contact :
03 22 39 17 50

• les sites de pêche

≈ Rivière de 1ère catégorie :
la Nièvre et la Domart

≈ Plan d'eau de 2ème catégorie

trucs et astuces

Respectons la nature !!!!

Amis pêcheurs, une simple pelote de fil laissé au bord de l'eau peut se transformer en piège mortel pour les oiseaux !

Ne laissez rien dans la nature - merci.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Au Bon Accueil
Nadine GODARD
32 rue Lucien Peyrat
80850
BERTEAUCOURT-LES-DAMES
T : 03 22 52 82 69

12 BOVES

Localisation sur la carte : **E4**

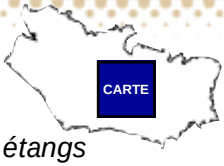

Un site sauvage et naturel (ancienne tourbière) avec 4 étangs d'une superficie de 25 ha, tous poissons blancs, carpes, brochets, sandres. Cartes journalière, annuelle, jeunes. Ouvert toute l'année pour le blanc carnassier selon arrêté préfectoral. Vitrine d'information aux étangs.

où puis-je acheter ma carte de pêche

AB Pêche
ZAC de l'Arc
80330 LONGUEAU
T : 03 22 46 10 60

Café-Tabac Le Chado
15 place de l'Amiral Courbet
80440 BOVES
T : 03 22 09 39 07

découvrir

Un étang gros poissons type carpodrome sans supplément.

Une école de pêche agréée.

Président :
François DUFRENE
Contact :
03 22 09 36 82

Secrétaire :
Jacky ALAVOINE
Contact :
03 22 09 34 53

courant 2004

Truite

Coup / anglaise

Carpe de nuit

Carnassier

• les sites de pêche

4 plans d'eau pour une superficie de 25 ha :
≈ Etang Pont Prussien
≈ Marais Saint-Nicolas, tous poissons blancs, carpes et carnassiers
≈ Marais à scier, Etang à gros poissons
≈ Etang de pêche à carpe de nuit, poissons blancs et carnassiers
≈ L'Avre
≈ La Noye 1ère catégorie

DOMAINE PUBLIC L'Avre

13 BRAY-SUR-SOMME

Localisation sur la carte : **F4**

L'AAPPMA "Les pêcheurs de Bray-sur-Somme" vous propose au cœur des étangs de la Haute-Somme différents lieux de pêche : étang et rivière classés en 2ème catégorie, domaine public et privé.

Site internet : www.lespecheursdebray.fr.st

Président :
Jean-Marie VILCOT
Contact :
03 22 76 00 85

Secrétaire :
André PHILIPPE
Contact :
03 22 76 02 01

courant 2004

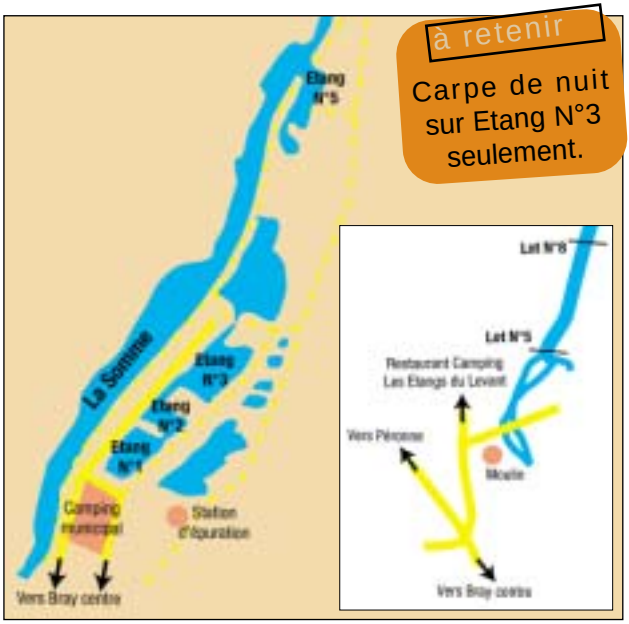

Coup / anglaise

Carpe de nuit

Carnassier

où puis-je acheter ma carte de pêche

Au Relais
1 rue Pierre Curie
80340 BRAY-SUR-SOMME

La Marina
23 rue Gérard Deremarque
80340 BRAY-SUR-SOMME
T : 03 22 76 16 60

Le Rallye
1 rue Faidherbe
80340 BRAY-SUR-SOMME
T : 03 22 76 02 86

Ma Passion
Rue François Mitterand
80340 BRAY-SUR-SOMME

Au Chant du Coq
5 rue Hotteux
80360 MARICOURT
T : 03 22 84 17 80

• les sites de pêche

≈ Rivière Somme 2ème catégorie :
- domaine public : bras principal compris entre les moulins de Bray-sur-Somme et de la Neuville-les-Bray à la jonction du canal de Froissy (3,3 km), domaine privé : à 100 m en amont du moulin de Bray : "courant de Somme" lots 4 à 8

≈ Domaine privé : Etangs du Couchant, 2ème catégorie, à Bray-sur-Somme

14 BOUTTENCOURT

Localisation sur la carte : **B4**

L'association possède un petit parcours (800 m) au cœur du marais communal. Elle accueille les pêcheurs de salmonidés dans un cadre agréable et tranquille. Peuplée presque exclusivement de truites fario, cette portion de rivière protège également des sujets sauvages qui font la joie des amateurs.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Pisciculture Caron
Rue Irénée Leroy
80220 GAMACHES
T : 03 22 26 10 63

Président :
Jacques LEROY
Contact :
02 35 93 58 08

Trésorier :
Bruno DESPREAUX
Contact :
02 35 94 77 42

• les sites de pêche

≈ Marais de Bouttencourt "C" : 800 m de rivière la Bresle sur une seule rive

15 BOUVAINCOURT

Localisation sur la carte : **A3**

L'association compte environ 450 membres répartis entre la pêche en étangs et sur la rivière la Bresle. La proximité du camping municipal et la fréquentation touristique de la vallée de la Bresle permettent la stabilité de ses membres. Le rempoissonnement régulier satisfait les pêcheurs et contribue aussi au renouvellement de la souche.

Président :
Christian LEFEVRE
Contact :
03 22 30 90 00

Secrétaire :
LUDOVIC DELAHAYE
Contact :
03 22 30 69 72

où puis-je acheter ma carte de pêche

En Mairie
Les cartes de pêche sont délivrées au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 11 à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30 (sauf le mercredi après-midi).
Rue Maurice Delaby
Tél. : 03 22 30 86 87

• les sites de pêche

≈ 1 parcours rivière d'environ 4 km en rive droite ouvert à tous modes de pêche : truites fario, de mer…
≈ 4 étangs dont 2 d'une superficie de 25 ha, chacun pour la pêche des poissons blancs, des carnassiers et des carpes

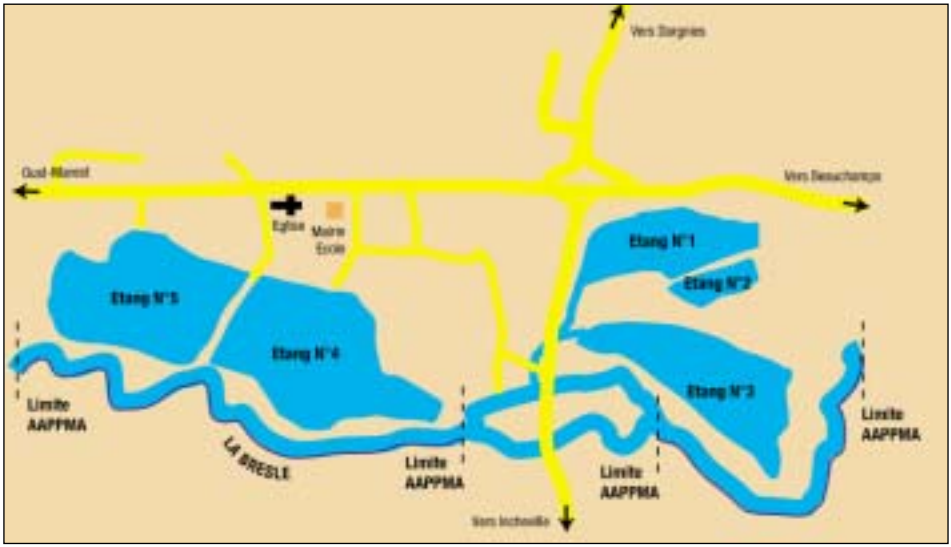

Truite
Coup / anglaise
Carnassier

17 CAPPY

Localisation sur la carte : **F4**

Cette petite société de 700 adhérents à l'année et autant de cartes à la journée, regroupe des sites très poissonneux (canal de Cappy, Eclusier-Vaux jusque Frise). L'étang de la tourbière est recommandé pour ses pêches de gardons, tanches, carpes, brochets, un site très apprécié des familles du Nord/Pas-de-Calais.

où puis-je acheter ma carte de pêche

L'Eden des Animaux
15 rue Carnot - 80300 ALBERT
Tél. : 03 22 75 63 40

Le Cappy
22 chaussée Léon Blum
80340 CAPPY
Tél. : 03 22 76 02 03

Au Chant du Coq
5 rue Hotteux
80360 MARICOURT
Tél. : 03 22 84 17 80

Président :
Henri LEGAY
Contact :
06 16 40 28 42

Secrétaire :
Cécile LEGAY
Contact :
06 16 40 28 42

en plus

Abri pour les pêcheurs les jours de pluie *cf. plan (■).*

• les sites de pêche

≈ Etang de la Petite Tourbière
≈ Canal de l'écluse de Cappy à l'écluse de Frise

18 CAMON

Localisation sur la carte : **E4**

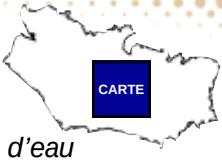

L'AAPPMA "Chés Cafouilleux d'Camon" regroupe 42 ha d'eau divisés en 13 étangs. La pêche en bateau est réglementée, la pêche au lancer léger est strictement interdite ; du 1er novembre à la fermeture de la chasse, l'entrée du marais est autorisée de 9 h du matin au coucher du soleil.

Président :
Jean-Marie DUBOILLE

Contact :
6 allée E. Triolet - Camon

Secrétaire :
Didier COTTAY

Contact :
2 rue Cdt Charcot - Amiens

• les sites de pêche

≈ 13 étangs représentant 42 ha

où puis-je acheter ma carte de pêche

Au Miroir de Porto
121 rue Henri Barbusse
80450 CAMON
Tél. : 03 22 46 66 53

Presse Loto centre-ville
6 rue Marius Petit
80450 CAMON
Tél. : 03 22 47 39 73

Interpresse
Intermarché de Camon
Rue Ambroise Croizat
80450 CAMON
Tél. : 03 22 70 22 44

Bar l'Aurore
15 rue du Chevalier
de la Barre
80330 LONGUEAU

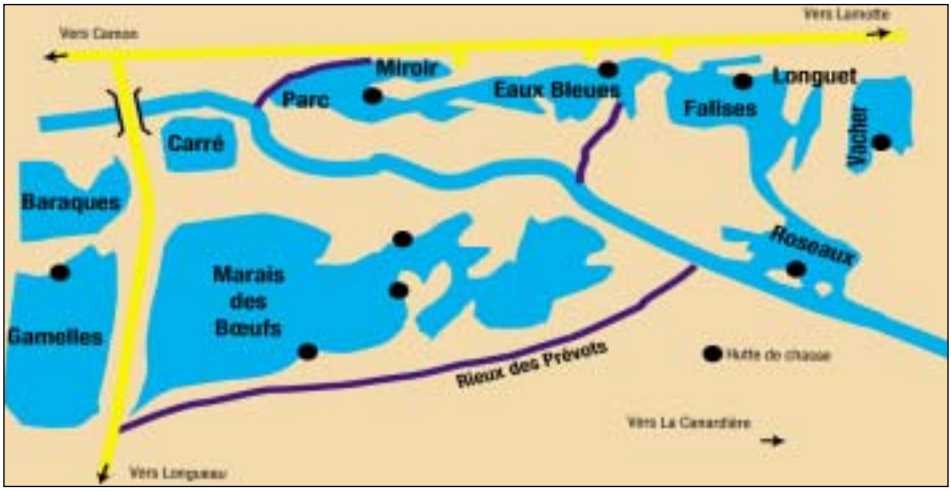

20 CONDE-FOLIE

Localisation sur la carte : **C3**

“L’Avenir” de Condé-Folie, société de pêche agréée en date du 3 janvier 1963, propose 12 ha de pêche environ, avec possibilité de pêche à la truite et à carpe de nuit.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café Français
J.-M. HERLIN
4 rue du 22ème RMVE
80890 CONDE-FOLIE
Tél. : 03 22 31 92 57

Café du Nord
M. WOJTYSIAK
9 route de L’Etoile
80890 CONDE-FOLIE
Tél. : 03 22 31 91 74

Président :
Jean-Yves MESSIO
Contact :
03 22 31 97 08

Secrétaire :
Roger DANTEN
Contact :
03 22 31 99 34

• les sites de pêche

≈ Marais de Folie, section B N° 421 - 422 - 428 - 425, superficie 6 ha
≈ Marais de Condé, route de l’Etoile - section A N° 238, superficie 5,22 ha
≈ L’Eauette, section A N° 12 - 14 - 844, superficie 1,22 ha

22 CONTY

Localisation sur la carte : **D5**

L'association "Les Pêcheurs de Conty" est située à la confluence de la Selle et des Evoissons, rivières de 1ère catégorie peuplées de truites naturelles (pas de rempoissonnement). L'AAPPMA gère en plus 5 étangs (dont 1 étang à truites : rempoissonnement chaque semaine - 1 étang spécifique à black bass - 2 étangs pêche à la carpe de nuit).

Président :
Guy LACHEREZ
Contact :
03 22 41 30 61

Secrétaire :
Frédéric PETIGNY
Contact :
03 22 41 22 78

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café de la Mairie
M. et Mme SALINGUE
80160 CONTY
T : 03 22 41 21 50

P
Truite
Coup / anglaise
Carpe de nuit
Carnassier

à retenir
étang black bass
pêche en no kill à la journée

• les sites de pêche

1ère catégorie :
≈ Rivière la Selle
≈ Rivière les Evoissons

2ème catégorie :
≈ 5 étangs sur 50 ha, 1 étang, le N° 4, est réservé pour la truite

25 FLIXECOURT

Localisation sur la carte : **D3**

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café "La Cambuse"
2 place de l'Eglise
80310 BOURDON
Tél. : 03 22 51 12 16

Président :
Pierre LELIEVRE
Contact :
03 22 51 58 97

Secrétaire :
Georges LEGRAND
Contact :
03 22 51 59 47

• les sites de pêche

≈ **1ère catégorie :** 2 km de rives communales et privées
≈ **2ème catégorie :** 1 étang de 7 ha, 1 étang de 1,5 ha

26 FOUILLOY

Localisation sur la carte : **E4**

L'AAPPMA, qui compte un peu plus de 1 500 adhérents, propose une vaste étendue d'eau sur Fouilloy et Aubigny. La Vandoise Fouilloisienne, dynamique et à l'écoute des pêcheurs, contribue à l'accroissement du nombre des adhérents pour les années à venir…

Président :
Alain VILTARD
Contact :
06 62 50 18 77

Secrétaire :
Evelyne NOEL
Contact :
06 76 12 18 82

• les sites de pêche

≈ Canal de la Somme de Sailly-le-Sec à Daours
≈ Etangs de Fouilloy et Aubigny
≈ Bras de Vieille Somme
≈ Marais d'Hamelet

où puis-je acheter ma carte de pêche

Pêche et Loisirs
J.-Michel COLOMBIN
27 rue Jules Lardière
80800 CORBIE
Tél. : 03 22 96 85 26

Au Fil de l'Eau
Sylvain FORGERON
1 place de la République
80800 CORBIE
Tél. : 03 22 48 29 37

Café-Tabac Coulon
80800 VILLERS-BRETONNEUX

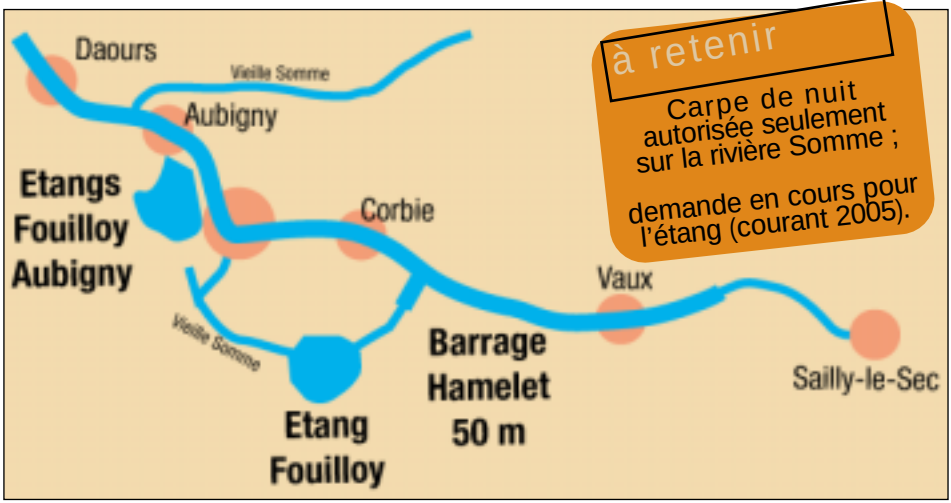

27 GAMACHES

Localisation sur la carte : **A3**

Société de 296 adhérents disposant de droit de pêche sur la Bresle (4,5 km), pour une pêche "sauvage", étang de pêche à la truite au bouchon (rempoissonnement tous les 15 jours) et réservoir pour pêche à la mouche (l'étang de l'Epinoy).

où puis-je acheter ma carte de pêche

Pêche et Pisciculture
Michel CARON
Rue Irénée Leroy
80220 GAMACHES
Tél. : 03 22 26 10 63

Magasin Découverte
101 rue Charles de Gaulle
80220 GAMACHES

Président :
Claude TETU
Contact :
03 22 30 86 04

Secrétaire :
Christophe SANTERRE
Contact :
02 35 86 04 27

• les sites de pêche

≈ Rivière sur Gamaches et Beauchamps
≈ Etangs de la base nautique et du stade (carpe de nuit, carnassier, blanc)
≈ Etang du Moulin Araines (lâcher de truites)
≈ Etang de l'Epinoy (pêche sportive à la mouche)

Truite | Coup / anglaise | Carpe de nuit | Carnassier

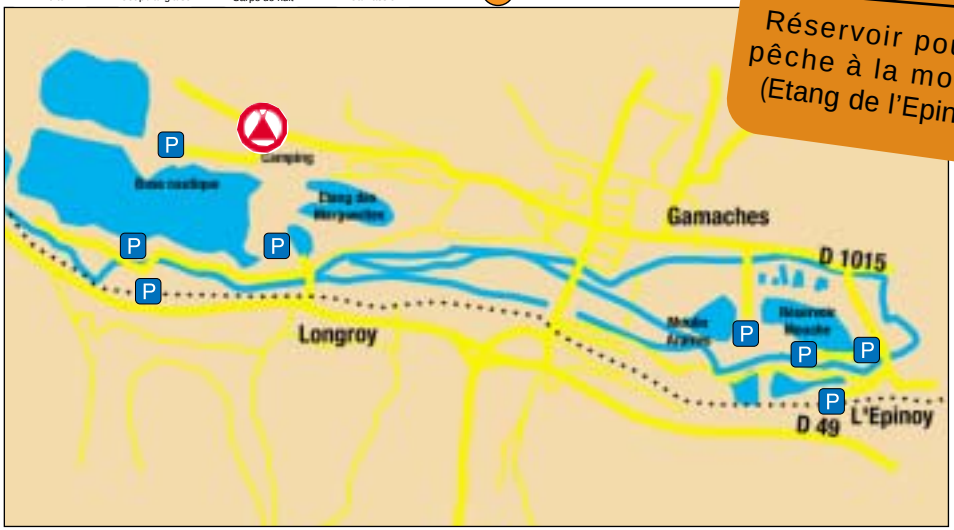

découvrir
Réservoir pour la pêche à la mouche (Etang de l'Epinoy).

28 GROUCHES

Localisation sur la carte : **E2**

La société implantée à Grouches-Luchuel possède un parcours de pêche en rivière 1ère catégorie la Grouches (1,8 km environ) et un étang de 5 500 m² où l'on peut pêcher brochets, carpes, tanches, brèmes, gardons. La remise à l'eau est obligatoire pour les carpes.

Président :
Daniel CAPRON
Contact :
03 22 32 46 75

Secrétaire :
Serge RILAT
Contact :
03 22 77 39 53

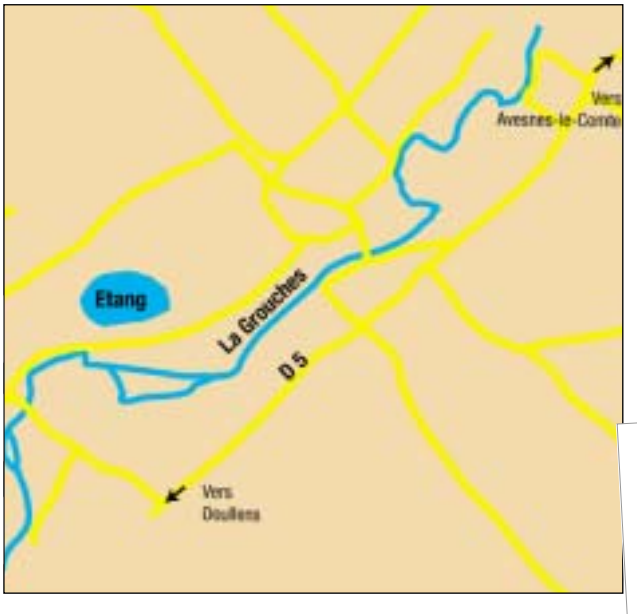

où puis-je acheter ma carte de pêche

Pisciculture du Val de Grouches
(pour étang de 2ème catégorie)
80600 GROUCHES-LUCHUEL
T : 03 22 77 10 68

Armurerie Dewitte
(pour étang et rivière de 1ère catégorie)
Place Thélu
ou 83 rue du Bourg
80600 DOULLENS
T : 03 22 32 42 75

• les sites de pêche

≈ Rivière 1ère catégorie : la Grouches
≈ Etang de 2ème catégorie à Grouches-Luchuel (80600)

30 HAM

Localisation sur la carte : **H5**

où puis-je acheter ma carte de pêche

Bar La Marine
69 rue de Noyon
80400 HAM
T : 03 23 81 10 78

Café de la Mairie
7 Grande rue
80400 ESMERY-HALLON

Ets MINARD
26 place du Général Leclerc
80190 NESLE
T : 03 22 88 23 33

Nature et Performance
29 rue Basse Ville
80700 ROYE
T : 03 22 87 00 38

Café Cocco
12 rue Ancien Château
80400 ERCHEU
T : 03 22 87 16 84

Café de la Poste
48 route de Falvy
80400 MATIGNY

Président :
Paul CAILLE
Contact :
03 23 36 52 10

Secrétaire :
Eric CONTET
Contact :
03 23 81 07 17

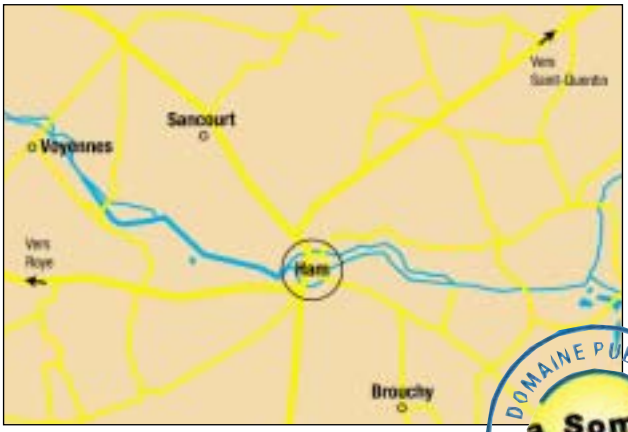

Coup / anglaise

Carpe de nuit

Carnassier

• les sites de pêche

≈ Etang de Ham ≈ Etang de Sancourt
≈ Canal de la Somme : du bief entre pithon et du tronc commun
≈ Canal du Nord : bief compris entre l'écluse d'Epenancourt et la limite, séparation des départements de la Somme et de l'Oise à Libermont
≈ Canal de la Somme à Voyennes

DOMAINE PUBLIC
La Somme

page 69

31 HEILLY

Localisation sur la carte : **E4**

Dans un petit village pittoresque, près des étangs fédéraux d'Heilly, l'association dispose de lots de pêche faciles d'accès. Un parcours à truites en étang est proposé pendant la période d'ouverture à truites et 1,5 km de rivière (Ancre) est disponible pour la pêche à la truite sauvage.

Président :
Philippe LENGLET
Contact :
03 22 40 65 89

Secrétaire :
Bernard LEGENDRE
Contact :
03 22 40 62 27

P

Coup / anglaise

Truite

Carnassier

• les sites de pêche

≈ Etang au blanc 2 ha
≈ Parcours à la truite en étang
≈ Parcours rivière d'Ancre : 1,5 km

où puis-je acheter ma carte de pêche

M. Watiez Serge
12 rue du Moulin
80800 HEILLY
T : 03 22 40 67 88

M. Lenglet Philippe
8 rue Bordevillers
80800 HEILLY
T : 03 22 40 65 89

découvrir

L'étang de la Fédération se trouvant dans le village.

32 HAMELET

Localisation sur la carte : **F4**

La société disposant de 11 ha d'étangs et de rivière a su garder le caractère sauvage de son environnement mais aussi de sa population piscicole d'une grande diversité. Celle-ci est composée de sujets dignes d'intérêt en carpes, brochets, sandres, perches et anguilles.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café des Pêcheurs
Rue François Deroussen
80800 HAMELET
T : 03 22 48 23 70

Au Fil de l'Eau
7 rue de la République
80800 CORBIE
T : 03 22 48 29 37

Pêche Loisirs
27 rue Jules Lardière
80800 CORBIE
T : 03 22 96 85 26

Président :
Christian GENOIS
Contact :
03 22 96 96 71

Secrétaire :
Hervé LEPERE
Contact :
03 22 96 88 49

• les sites de pêche

≈ Etang de la Tourbière ≈ Grand étang -
≈ Etang Genois ≈ Etang R. Bled ≈ Etang Ste Marguerite
≈ Rivière Somme, rive droite sur la commune d'Hamelet

découvrir
Possibilité de pêche en barque.

Coup / anglaise

Truite

Carnassier

33 LA FALOISE

Localisation sur la carte : **E5**

Inscrite au registre des associations depuis 1960, "La Faloisienne" regroupe 120 sociétaires dont 70 pêcheurs à la truite. Sur un parcours agréable de 4,5 km de rives et 2 étangs d'une superficie totale de près de 2 ha, la société participe activement à la Fête de la Pêche et organise une rencontre festive annuelle.

Président :
Jacques MASSE
Contact :
03 22 41 41 28

Secrétaire :
Jean-Michel PETIGNY
Contact :
03 22 41 41 11

Coup / anglaise

Truite

Carnassier

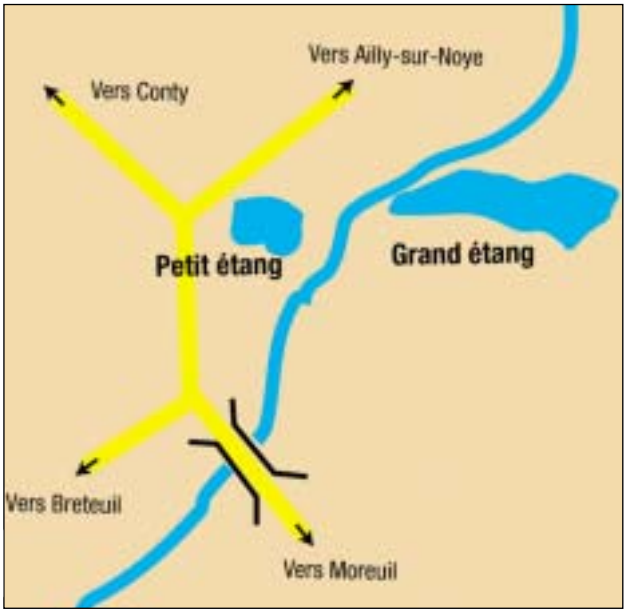

• les sites de pêche

≈ 2 étangs : le grand cadastré AC31 (1,377 ha) et le petit cadastré AC2 (47,2 ares)
≈ Une rivière de 1ère catégorie, la Noye, 4,700 km
≈ Un ruisseau

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café du Centre
1 rue du Moulin
80250 LA FALOISE
T : 03 22 41 40 46

Le Valmy's
10 rue Faloise
80250 CHAUSSOY-EPAGNY
T : 03 22 41 01 08

L'Equipée
14 rue du Pont des Anes
60120 PAILLART
T : 03 44 80 04 96

découvrir

Un parcours agréable et ombragé, a été récemment adapté par les techniciens de l'AREMA.

34 L'ETOILE

Localisation sur la carte : **C3**

Créée en 1935, l'AAPPMA "Les fervents pêcheurs de L'Etoile" dispose de lots de pêche répartis sur une douzaine d'hectares et composés essentiellement de marais.
La pêche à truites est également possible en étang.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café-Tabac "Aux Amis"
Gérard SIRE
Rue du 8 Mai
80830 L'ETOILE
T : 03 22 51 61 75

Café des Sports
M. DUDICOURT
Rue Jules Verne
80830 L'ETOILE
T : 03 22 51 67 98

Café du Nord
Christian WOJTYSIAK
16 rue de L'Etoile
80890 CONDE-FOLIE
T : 03 22 31 91 74

Café Sophie GIGAUT
5 rue Gambetta
80610 SAINT-OUEN
T : 03 22 52 91 53

Président :
Joël DOUCHET
Contact :
03 22 51 12 19

Secrétaire :
Maryline PRUVOST
Contact :
03 22 51 66 68

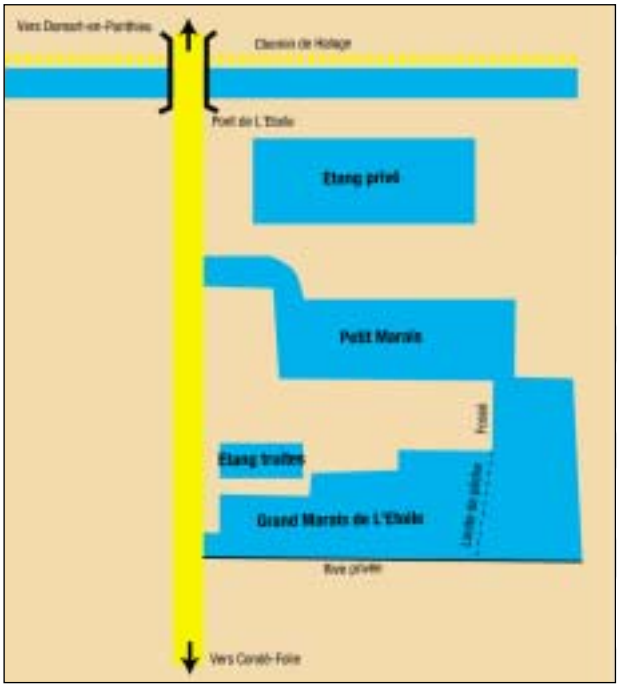

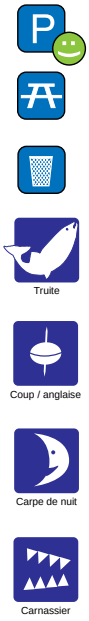

• les sites de pêche

≈ Petit Marais de L'Etoile : 2 ha, 600 m de rives
≈ Grand Marais : 10 ha, 1 200 m de rives
≈ Bassin à truites à proximité du Grand Marais

Voir aussi page 69

35 LOEUILLY

Localisation sur la carte : **D5**

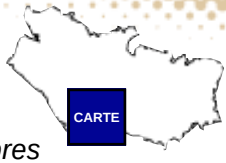

70 pêcheurs adultes et 20 permis jeunes sont les membres assidus de l'association qui dispose de plus de 4 km de rives sur des parcours de 1ère catégorie et dans un cadre très agréable.

Président :
Jean-Louis DELEPINE
Contact :
03 22 38 14 52

Secrétaire :
Franck SENECHAL
Contact :
03 22 38 13 53

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café de la Mairie
Rue du Général Leclerc
80160 CONTY
T : 03 22 41 21 50

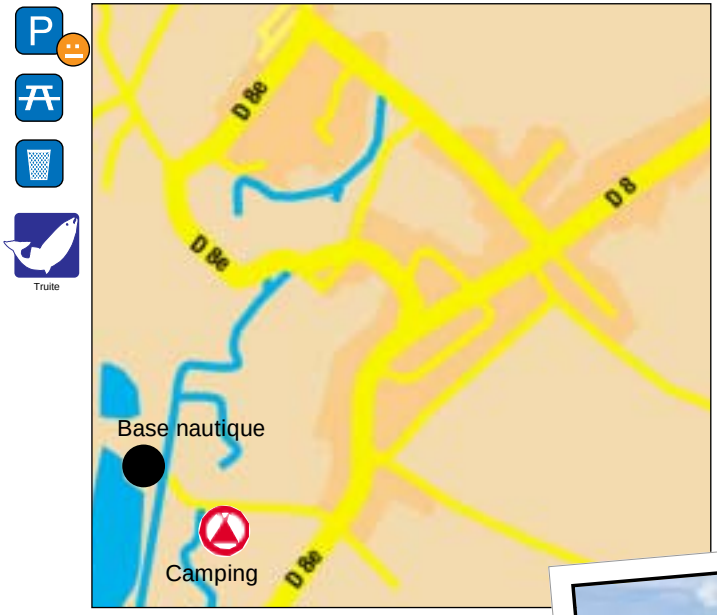

découvrir

L'étang de la Fédération de Neuville-lès-Lœuilly se trouvant à proximité du village et le parcours en prolongement sur la Selle.

• les sites de pêche

≈ 4,2 km de rives sur 3 parcours de 1ère catégorie

36 LONG

Localisation sur la carte : **C3**

“Au paradis des pêcheurs de Long-le-Catelet” regroupe près de 700 sociétaires. L’AAPPMA propose un domaine de pêche de plus de 18 ha (étang et rivière), avec 5 rempoissonnements truites, 4 concours (1 carnassier et 3 au blanc : adultes, - 16 ans, dames).

page 69

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café-Tabac LEBLANC
4 Grande rue
80510 LONG
T : 03 22 31 82 76

Marie-Claude DELIGNIERES
15 rue de L’Etoile
80510 LONG
T : 03 22 31 87 45

Christian JULLE
16 route de Long-le-Catelet
80510 LONG
T : 03 22 31 84 22

Pierre DURIER
1 rue de la Carrière
80510 FONTAINE-SUR-SOMME
T : 03 22 31 81 12

Café du Nord
Christian WOJTYSIAK
9 rue de L’Etoile
80890 CONDE-FOLIE
T : 03 22 31 91 74

Rémy Pêche
Pierre DAURE
56 rue Jean Jaurès
80580 PONT-REMY
T : 03 22 27 73 81

Président :
Paul LADRIERE
Contact :
03 22 31 31 62

Secrétaire :
Claude HANSON
Contact :
03 22 31 00 61

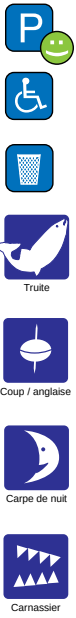

• les sites de pêche

≈ Etang les Communes : 5,76 ha ≈ Etang de la Grande Hutte : 7,64 ha ≈ Etang de la Grande Hutte : 2,17 ha
≈ Etang des Croupes : 3,24 ha
≈ Rivière des Planques : 500 m

37 LONGPRE

Localisation sur la carte : **C3**

Président :
Jean-Paul SAILLY
Contact :
03 22 31 91 83

Secrétaire :
Pierre BEN
Contact :
Chasse du Hocq - Longpré

où puis-je acheter ma carte de pêche

Jean-Paul SAILLY
21 Grande rue
80510 LONGPRE
T : 03 22 31 91 83

Bernard DUCHESNE
10 Grande rue
80510 LONGPRE
T : 03 22 31 80 22

Truite

Coup / anglaise

Carpe de nuit

Carnassier

découvrir
Possibilité de pêche en barque.

• les sites de pêche

≈ Rivière de 1ère catégorie l'Airaines, 3 km de rives ; pêche à la mouche
≈ Etangs de 2ème catégorie d'une superficie de 23 ha. Ouverts toute l'année : Etang des Dix (pêche à la carte de nuit), Etang les Prés à Pions, Etang du Château, Etang des Petits Trous et canal les Prés à Pions. Fermeture annuelle : Etang du Grand Marais (pêche en barque) et canal d'assèchement

39 LUCHEUX

Localisation sur la carte : **E2**

où puis-je acheter ma carte de pêche

Contacter le bureau

Président :
René LENHART
Contact :
03 22 77 17 80

Secrétaire :
René CODEVELLE
Contact :
03 22 77 39 69

trucs et astuces

Hébergements labellisées “pêche”

Si vous prévoyez un séjour pêche dans la Somme, sachez qu’il existe des hébergements adaptés à vos besoins (proximité des sites de pêche, local pour rangement du matériel, réfrigérateur pour les esches, documentations,…).

Contactez :
> **le Comité Départemental du Tourisme**
21 rue Ernest Cauvin
80000 Amiens
T : **03 22 71 22 71**
tourisme.somme@wanadoo.fr

Truite

Coup / anglaise

Carnassier

• les sites de pêche

≈ Rivière de 1ère catégorie
4 km de berges sur la Grouches

40 MAISNIERES

Localisation sur la carte : **B3**

L'association possède un parcours localisé uniquement sur la rivière "Vimeuse", affluent de la Bresle. De faible longueur, mais de débit assez rapide, la Vimeuse abrite une population intéressante de truites fario. A noter, son eau claire permet aussi la pêche à la "nymphe à vue".

Président :
Dany PORTEBOIS
Contact :
03 22 26 17 43

Secrétaire :
J.-Claude PORTEBOIS
Contact :
03 22 61 33 38

où puis-je acheter ma carte de pêche

Pêche et Pisciculture
Michel CARON
Rue Irénée Leroy
80220 GAMACHES
T : 03 22 26 10 63

• les sites de pêche

≈ la Vimeuse : rivière de 1ère catégorie, parcours sur 6 km de rives

Truite

42 MOISLAINS

Localisation sur la carte : **G3**

Créée en 1921, la société de pêche "Tortille" à Moislains, comprend 4 km environ de rivière de 1ère catégorie et 9,5 km du canal du Nord. Des rempoissonnements en truites fario et AAC ont lieu de mars à septembre.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café de la Tortille
Rue de Manancourt
80200 MOISLAINS
T : 03 22 83 04 36

M. Charles VINCENT
2 rue Albert Leriche
80200 MOISLAINS
T : 03 22 84 27 00
M : 06 12 85 91 60

Président :
Charles VINCENT
Contact :
03 22 84 27 00

Secrétaire :
Marc NOEL
Contact :
03 22 84 59 79

• les sites de pêche

≈ Canal du Nord sur les communes de Moislains, Etricourt, Allaines lot n° 9 - PK 32+800 jusqu'au PK 37,525 = 4,726 km ; lot n° 10 - PK 37+725 jusqu'au PK 39+624 = 1,899 km

≈ La Tortille, rivière de 1ère catégorie de la prise d'eau du canal du Nord jusqu'à la station d'épuration : 3,5 km environ

P

Truite

Coup / anglaise

Carnassier

43 MONTDIDIER

Localisation sur la carte : **F6**

"La Vandoise de Montdidier" est propriétaire des 5 étangs (liste ci-dessous), elle dispose aussi d'un parcours truites en rivière de 1ère catégorie. Une section truites a été ouverte avec des lâchers de fario et surtout des truitelles sur la rivière des 3 Dons.

Président :
Jean-Marie ACLOQUE
Contact :
03 22 78 26 23

Secrétaire :
Hervé DEVILLE
Contact :
03 22 78 86 39

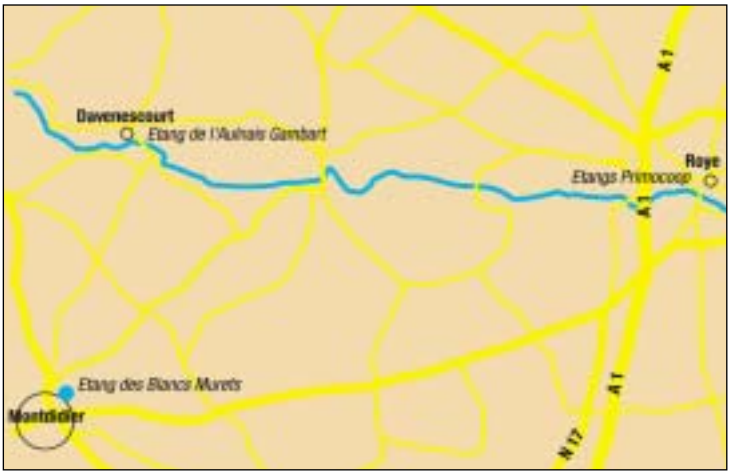

Truite | Coup / anglaise | Carpe de nuit | Carnassier

• les sites de pêche

≈ Etang des Blancs Murets à Montdidier
≈ Etang de l'Aulnais Gambart à Davenescourt
≈ Etang de Primocoop à Roye : 3 étangs

où puis-je acheter ma carte de pêche

Denis GAMBART
Rue Albert 1er
80500 MONTDIDIER
T : 03 22 78 04 74

Poisson Bleu
5 rue des Annonciades
80700 ROYE
T : 03 22 87 30 82

Nature et Performance
Rue Basse ville
80700 ROYE
T : 03 22 87 00 38

Au Café Faubert
Grande rue
80500 GRATIBUS
T : 03 22 78 00 19

Au Café Verlege Bruno
Route nationale
80500 PIERREPONT-SUR-AVRE
T : 03 22 78 08 85

découvrir
Ecole de pêche agréée.

44 MOREUIL

Localisation sur la carte : **E5**

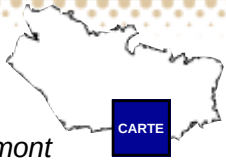

A elles trois, les sociétés de Boves, Moreuil et Thézy-Glimont comptent plus d'un millier d'adhérents. La pêche pratiquée est une pêche de loisirs, basée sur le poisson dit "blanc" (gardons, brèmes, carpes…) et carnassier (brochets essentiellement). L'activité de pêche sur la rivière est limitée à cause de l'accès difficile aux berges.

Truite

Coup / anglaise

Carpe de nuit

Carnassier

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café de la Gare
LAURENT ZADOUSTY
27 rue Léon Blum
80110 MOREUIL
T : 03 22 09 70 29

Aux Fleurs de Moreuil
10 rue Gambetta
80110 MOREUIL
T : 03 22 09 70 21

Entretien Vert et Services
Jean-François GUILLEMONT
73 rue Victor Gaillard
80110 MOREUIL
T : 03 22 09 20 23

Président :
Bruno KRAWCZYK
Contact :
03 22 09 75 72

Secrétaire :
Danielle HENNIQUE
Contact :
03 22 09 40 05

• les sites de pêche

≈ Rivière l'Avre à partir du pont de Morisel
≈ Etangs de Genonville, route de Montdidier

46 OUTREBOIS

Localisation sur la carte : **D2**

Cette société propose un parcours situé sur l'Authie, avec environ 7 km de rives. Adhérente au GAPVA (Réciprocité Authie), elle compte 30 pêcheurs en moyenne par saison.

Président :
Jean-Claude GENDRIN
Contact :
03 22 77 23 12

Secrétaire :
Daniel LEJEUNE
Contact :
03 22 32 77 75

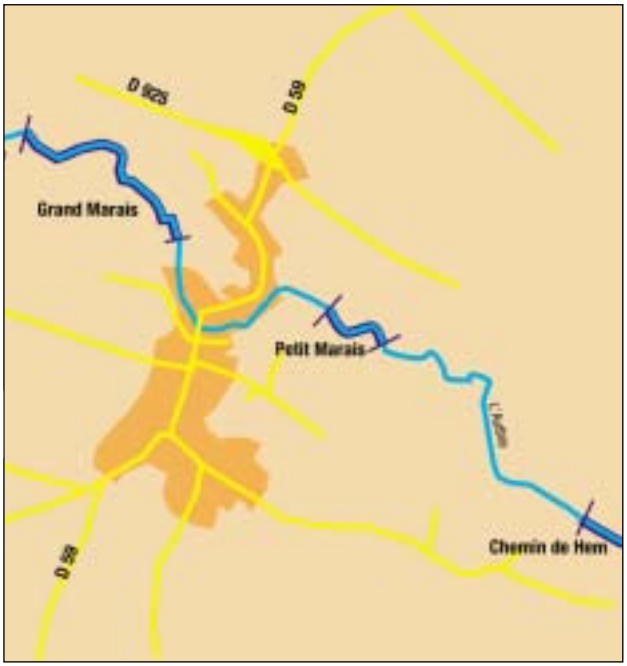

• les sites de pêche

≈ 7 km de rives sur l'Authie

à noter

GAPVA
(Groupement Aquacole Pour la Valorisation de l'Authie)

Président :
Gilles DUFRESNE
75 rue Jules Ferry
62122 Lapugnoy

48 PERONNE

Localisation sur la carte : **G4**

L'association "Les Pêcheurs péronnais" fêtera son centenaire en mai 2005. Plus de 1 000 sociétaires adhèrent à cette AAPPMA qui propose de nombreux concours et activités tout au long de l'année.
Contact : sylvain-hagard@wanadoo.fr

où puis-je acheter ma carte de pêche

Ets Chabaille Pêche
11 rue Saint-Sauveur
80200 PERONNE
T 03 22 83 07 05

Café Denisart
24 rue Joliot-Curie
80200 FLAMICOURT
T 03 22 84 57 41

Café à Feuillères
6 rue Herbécourt
80200 FEUILLERES
T 03 22 84 10 41

Vivier d'Omignon
26 rue de l'Eglise
80200 SAINT-CHRIST-BRIOST
T 03 22 84 13 05

Ile de Frise
3 rue Mony
80340 FRISE
T 03 22 84 15 90

Le président :
Patrice DIOT
Contact :
03 22 85 15 77

Secrétaire :
Sylvain HAGARD
Contact :
03 22 85 04 28

en cours

Truite

Coup / anglaise

Carpe de nuit

Carnassier

• les sites de pêche

≈ Etang du CAM très poissonneux (utilisé pour concours au blanc) ≈ Etang de Robertcourt ≈ Etangs du Glavion et de Saint-Denis (réservés aux concours à la truite) ≈ Camping du Brochet ≈ Etang de la Porte de Bretagne

50 PROUZEL

Localisation sur la carte : **D4**

L'AAPPMA de Prouzel est située entre Amiens et Conty. Elle dispose d'un plan d'eau de 2ème catégorie couvrant 7 ha et d'un parcours de 1ère catégorie sur la rivière Selle d'environ 1 km de rives.

Président :
Jean-Claude BOURLET
Contact :
03 22 42 12 00

Secrétaire :
Sandrine LAVAL
Contact :
03 22 42 72 93

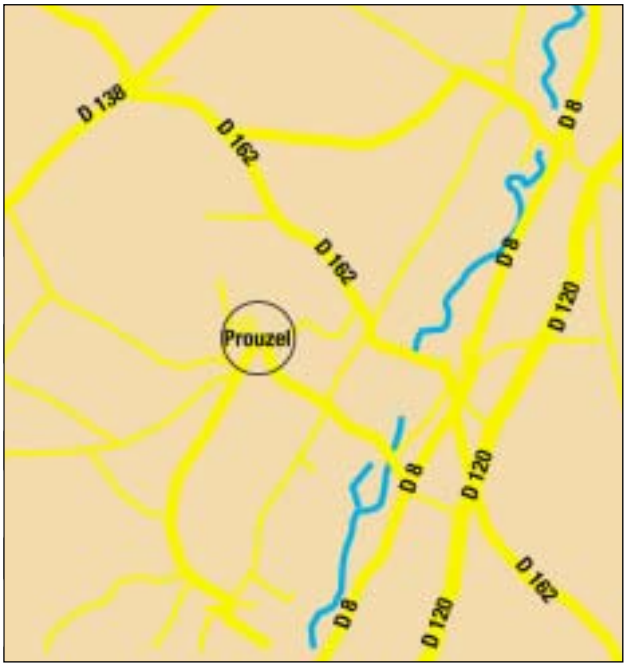

• les sites de pêche

≈ 1 étang de 7 ha
≈ 1 km de rives de rivière de 1ère catégorie la Selle

où puis-je acheter ma carte de pêche

Uniquement auprès du trésorier
Michel VINCENT
33 rue du Général Leclerc
80160 PROUZEL
T 03 22 42 08 99

et la carte verte lors de l'Assemblée Générale.

découvrir

Possibilité de pêche en barque.

51 RIBEMONT

Localisation sur la carte : **F3**

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café Le Carrousel
Place Stéphane Camus
80800 RIBEMONT-SUR-ANCRE
T 03 22 40 60 09

Café de la Place
Place du 8 Mai 1945
80800 MERICOURT-L'ABBE
T 03 22 40 63 36

Au Fil de l'Eau
Place de la République
80800 CORBIE
T 03 22 48 29 37

Pêche Loisirs
27 rue Jules Lardière
80800 CORBIE
T 03 22 96 85 26

Président :
Jean-Claude LETELLIER
Contact :
03 22 40 61 65

Secrétaire :
BERNARD BLOT
Contact :
03 22 75 12 30

• les sites de pêche

≈ Rivière de 1ère catégorie l'Ancre : 800 m sur la commune de Ribemont et 700 m sur la commune de Méricourt-l'Abbé

≈ Etangs : 5 ha repartis en 5 parcelles communicant entre elles

52 ROSIERES

Localisation sur la carte : **F4/F5**

Fondée en 1926, cette AAPPMA dispose de lots de pêche sur la Somme dans un cadre où la vallée reste préservée. Toutes les pêches sont possibles dans la Somme canalisée, les canaux de Méricourt ou Sailly-Laurette, le contre-fossé, etc.

Président :	Secrétaire :
Michel LEFEVRE	**Sylvain BEAUVAIS**
Contact :	Contact :
03 22 88 00 93	03 22 88 15 62

Voir aussi page 69

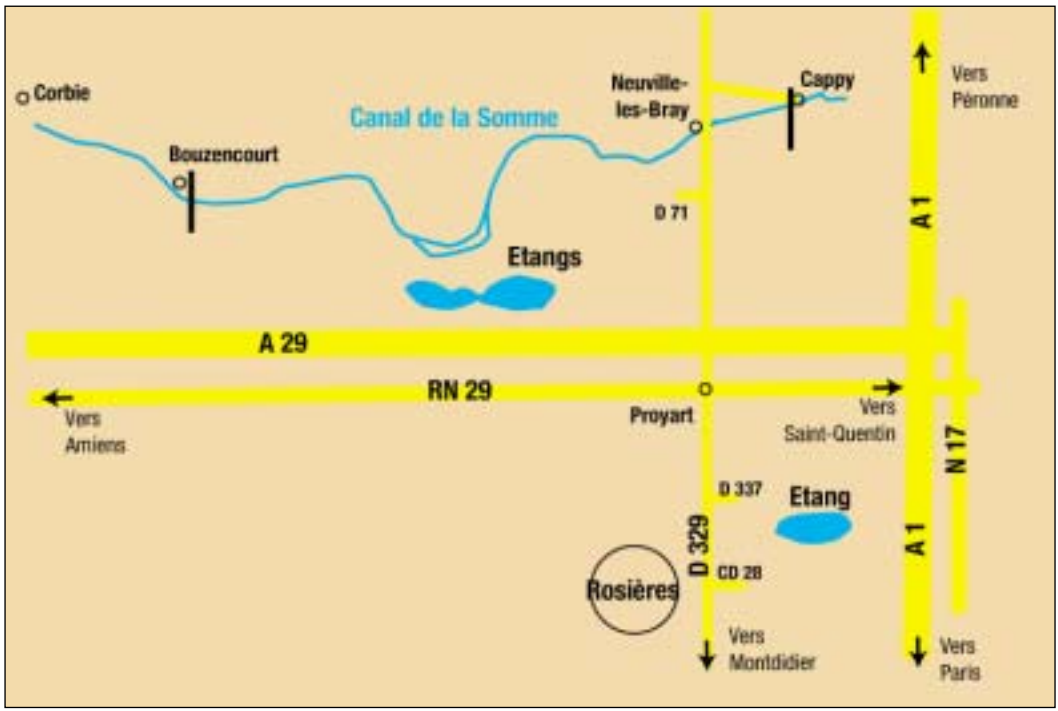

Carnassier Coup / anglaise

découvrir

Diverses manifestations : concours au blanc, au brochet, challenge interne.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café de la Jeunesse
M. DEMAISON-DHOT
19 Grande rue
80340 ETINEHEM
T 03 22 76 02 23

Café Bar-Tabac
M. CHIRACHE
19 rue Framerville
80340 PROYART
T 03 22 85 89 70

Rendez-vous des Pêcheurs
M. VALOIS
80340 MERICOUT-SUR-SOMME

Café-Restaurant de l'Ecluse
M. NOVACK
21 rue de Moreuil
80800 SAILLY-LAURETTE
T 03 22 76 60 14

Café l'Oasis
M. NAESSENS
Rue du Pont
80800 CHIPILLY
T 03 22 76 61 20

Articles de Pêche
M. PEPONAS
Rue Victor Hugo
80170 ROSIERES-EN-SANTERRE
T 03 22 88 16 40

• les sites de pêche

≈ Lots 12, 13, 14, 15, depuis l'écluse de Cappy jusqu'à la limite des arrondissements territoriaux d'Amiens et de Péronne (point kilométrique 69,200)
≈ Lot 4, compris entre l'abreuvoir d'Etinehem et le canal
≈ Lot 5, compris entre le déversoir d'Etinehem et son embouchure dans le canal
≈ Lot 6, à la retenue du Moulin de Sailly-Laurette
≈ Lot 3, bras servant le canal de fuite au Moulin Violette à la Neuville compris entre ce moulin et le bras principal
≈ Lot 7, bras principal depuis la retenue des Moulins de Sailly-Laurette jusqu'au pont de Halage dit "Pont franc" point kilométrique 65,840
≈ Etang de Rosières
≈ Etangs de Méricourt-sur-Somme n° 1 et 2

découvrir

Une école de pêche agréée

53 SAINT-SAUVEUR

Localisation sur la carte : **D4**

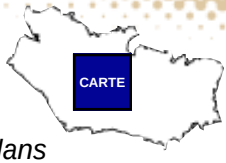

Une vaste superficie, soit 80 ha, est dédiée à la pêche dans ces lieux très “aquatiques”. Une belle surface qui donne lieu à de nombreuses manifestations, halieutiques ou non, et réunit ses 850 adhérents autour de concours, lotos et repas-choucroute.

Président :
René LAMARE
Contact :
03 22 51 85 70

Secrétaire :
Patrice BOQUET
Contact :
03 22 51 78 77

• les sites de pêche

≈ 80 ha sur 10 étangs
≈ environ 20 km de berges
“Fossé de Picard”

découvrir
Etang à truites
et étang à silures.

Carnassier · Carpe de nuit · Coup / anglaise · Truite

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café des Pêcheurs
237 place de la République
80470 SAINT-SAUVEUR
T : 03 22 51 90 43

Bar des Sports
10 rue Jean Catelas
80470 SAINT-SAUVEUR
T : 03 22 51 91 33

Tous pour la Pêche
683 Route d’Abbeville
80000 AMIENS
T : 03 22 43 34 02

54 SAINT-OUEN

Localisation sur la carte : **D3**

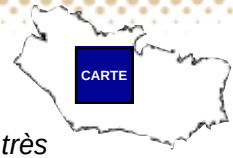

La société de pêche "L'eau vive" de Saint-Ouen offre un très beau parcours de 7 km de rivière sur la Nièvre. Elle propose aussi un étang au blanc et carnassiers… Un site agréable.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Contacter le bureau

Président :
Jean-Paul PARIS
Contact :
03 22 39 02 72

Secrétaire :
Jean-Pascal LAMARRE
Contact :
03 22 39 16 02

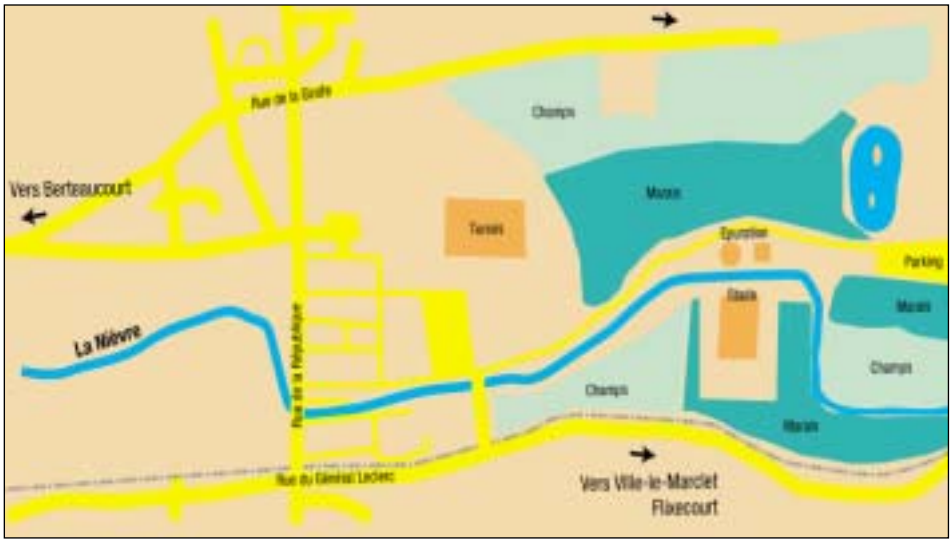

55 THEZY-GLIMONT

Localisation sur la carte : **E4**

Président :
Didier DUPONT
Contact :
03 22 09 87 98

Secrétaire :
Francis DELCOURT
Contact :
03 22 34 00 11

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café Le Thézy
Francis DELCOURT
1 rue de l'Eglise
80440 THEZY-GLIMONT
T : 03 22 34 00 11

AB Pêche
ZAC de l'Arc
80330 LONGUEAU
T : 03 22 46 10 60

• les sites de pêche

≈ Marais communal de Thézy-Glimont
≈ Marais communal de Hailles
≈ Rivière l'Avre

Truite
Coup / anglaise
Carpe de nuit
Carnassier

56 VITZ-SUR-AUTHIE

Localisation sur la carte : **D2**

Le village de Vitz-sur-Authie est situé dans la Somme, à la limite du Pas-de-Calais et c'est l'Authie qui constitue la frontière naturelle entre les deux départements. La société dispose de 5 km de rives de lots de pêche situés dans les marais communaux.

où puis-je acheter ma carte de pêche

Mairie de Vitz-sur-Authie
Denis PLOUVIN (Trésorier)
8 rue Principale
80150 VITZ-SUR-AUTHIE
T : 03 22 29 21 45

M. DOURLENS
3 rue Salengro
62390 AUXI-LE-CHATEAU
T : 03 21 04 03 84

Président :
Michel VAN ELSLANDER

Contact :
03 22 29 26 64

Secrétaire :
Jean-Claude MERLE

Contact :
Rue du 6 Mars 1944 - Vitz

• les sites de pêche

≈ Marais communal de Villeroy
≈ Marais communal de Vitz sur la commune de Vitz-sur-Authie

Truite

Coup / anglaise

Carnassier

57 VOYENNES

Localisation sur la carte : **G5**

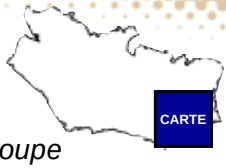

La société "La Perche" compte 600 adhérents. Elle regroupe sur son territoire un "domaine privé", 1 km de rivière Somme, 3 étangs dont un ouvrira en 2005 et le domaine public, à proximité des étangs, qui comprend une partie du canal de la Somme et du canal du Nord.

Président :
Serge LASNIER
Contact :
03 22 88 97 03

Secrétaire :
Jean-Pierre LEMAITRE
Contact :
03 22 88 11 02

Truite

Coup / anglaise

Carnassier

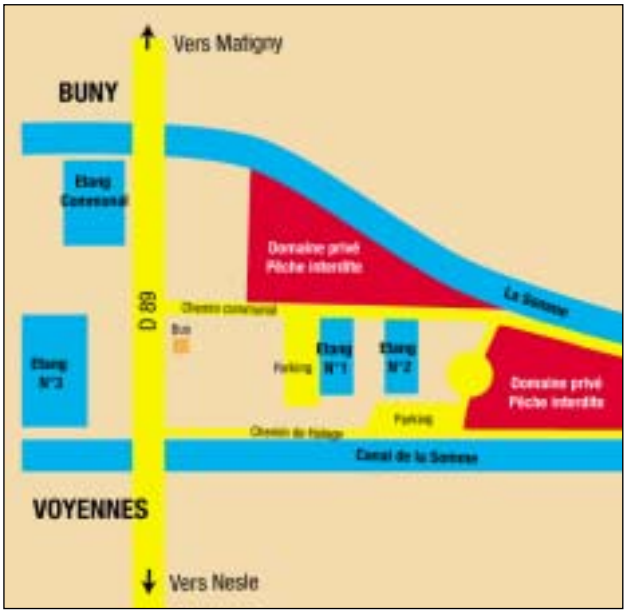

où puis-je acheter ma carte de pêche

Bar-Tabac le Don Quichotte
M. Hache
7 rue Haut
80400 VOYENNES
T : 03 22 88 98 40

Le Poisson Bleu
5 rue Annonciades
80700 ROYE
T : 03 22 87 30 82

Café-Tabac la Poste
Rue de Falvy
80400 MATIGNY

Motocycles Peugeot
M. Minard
26 place du Gal Leclerc
80190 NESLE
T : 03 22 88 23 33

• les sites de pêche

≈1 km de rivière Somme lieu-dit "La Digue de Tour"
≈ 3 étangs AAPPMA "La perche"
≈ Domaine public : - canal de la Somme
- canal du Nord

Voir aussi page 69

38 LONGUEAU

Localisation sur la carte : **E4**

où puis-je acheter ma carte de pêche

Journaux-Presse
Bernard COQUEL
2 bis rue Louis Prot
80330 LONGUEAU
T : 03 22 47 35 12

AB Pêche
ZAC de l'Arc
Rue Claude Chappe
80330 LONGUEAU
T : 03 22 46 10 60

Président :
Marcel DUBOIS
Contact :
03 22 46 27 10

Secrétaire :
Guy SIMIONKOWSKI
Contact :
03 22 46 11 52

Coup / anglaise

Carnassier

• les sites de pêche

≈ Etang communal de Longueau : près du pont de Cagny

page 69

41 MEAULTE

Localisation sur la carte : **F3**

où puis-je acheter ma carte de pêche

Café Le Croc
16 rue de Moreuil
80300 MEAULTE
T : 03 22 75 17 85

Café L'Imprévu
2 place Maréchal Foch
80300 DERNANCOURT
T : 03 22 75 13 05

Président :
Alain POURCHAIN
Contact :
03 22 75 38 75

Secrétaire :
Jean-Pierre MIREY
Contact :
03 22 75 40 62

Truite

• les sites de pêche

≈ 8 km de rives sur la rivière Ancre sur les communes de Méaulte et Dernancourt

45 NEUVILLE-LES-BRAY

Localisation sur la carte : **F4**

Petite AAPPMA disposant d'étang en 2ème catégorie, 4 lignes maximum dont 2 lignes aux carnassiers, accès par le chemin derrière l'église de La Neuville.

Président :
François DUMONT
Contact :
03 22 76 08 17

Secrétaire :
Maurice DUMONT
Contact :
03 22 76 08 75

Coup / anglaise

Carnassier

où puis-je acheter ma carte de pêche

M. Vernacke
T : 03 22 76 12 20

49 POIX-DE-PICARDIE

Localisation sur la carte : **C5**

L'AAPPMA dispose d'un petit parcours, sur la rivière Poix, classé en 1ère catégorie piscicole.

Président :
Michel SOULLEZ
Contact :
03 22 90 01 47

Secrétaire :
Joseph CHANNEL
Contact :
03 22 90 17 03

Truite

où puis-je acheter ma carte de pêche

Michel LEUILLEZ
14 rue Saint-Denis
80290 POIX-DE-PICARDIE

Détaillants à Conty, Grandvilliers et Aumale

9 BEALCOURT

Localisation sur la carte : **D2**

Président :	Secrétaire :
Jean-Michel HECQUET	**Michel PRUVOST**
Contact :	Contact :
03 22 77 34 18	03 22 32 77 92

16 BROCOURT

Localisation sur la carte : **B4**

Président :	Secrétaire :
Charles HENRY	**Richard HENRY**
Contact :	Contact :
03 22 90 19 68	03 22 90 23 36

19 CANAPLES

Localisation sur la carte : **D3**

Président :	Secrétaire :
Willy ALLART	**Denis TRABOUILLET**
Contact :	Contact :
03 22 51 65 78	03 22 39 12 19

21 CONTAY

Localisation sur la carte : **E3**

Président :	Secrétaire :
Marc DEPRET	**Alain REMARD**
Contact :	Contact :
5 rue du Moulin - Contay	16 rue J. Verne - Warloy-Baillon

23 DOMART-EN-PONTHIEU

Localisation sur la carte : **D3**

Président :	Secrétaire :
Didier LATOUR	**Marc PECQUET**
Contact :	Contact :
03 22 54 05 54	03 22 54 06 60

24 DOULLENS

Localisation sur la carte : **E2**

Président :	Secrétaire :
Jean-Michel THIEVET	**Rémi FEUILLET**
Contact :	Contact :
03 22 32 45 45	03 22 77 37 63

29 HALLOY

Localisation sur la carte : **D3**

Président :	Secrétaire :
Bernard BUNOUT	**Alain BUNOUT**
Contact :	Contact :
03 22 52 89 05	03 22 39 11 96

47 PERNOIS

Localisation sur la carte : **D3**

Président :	Secrétaire :
René VASSEUR	**Sylvain BOURA**
Contact :	Contact :
03 22 51 05 79	06 82 85 43 06

Une pêche accessible !

Les sites équipés
Une liste est disponible auprès de la Fédération de Pêche. Cette liste étant susceptible d'évoluer rapidement, n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir les mises à jour.

Suivez les flèches

La Fédération de la Somme a attribué à chaque AAPPMA des flèches signalétiques afin d'indiquer leur parcours de pêche.

Le domaine public

• **La Somme, le canal de la Somme, le canal du Nord** font partie du domaine public de l'Etat, vous pouvez donc y pêcher quelle que soit votre AAPPMA.

• L'Avre
L'Avre est une rivière classée en seconde catégorie piscicole. **Elle appartient au domaine public,** de sa confluence avec la Somme, jusqu'au pont de Moreuil-Morisel.

Amis Carpistes !

La Fédération de Pêche de la Somme et les AAPPMA de la Somme ont décidé de développer les possibilités de pêche à carpe de nuit sur les lots du domaine public. Ainsi depuis le 1er janvier 2003, la pêche à la carpe de nuit est autorisée sur la Somme, sur un secteur allant du point kilométrique 69,200 situé à Vaux-sur-Somme, jusqu'à Saint-Valery.

Ceci représente un secteur d'environ 87 km, il faut bien sûr ajouter les lots de pêche des AAPPMA figurant sur l'avis préfectoral.

Tous les lots ouverts à carpe de nuit figurent sur l'Arrêté Préfectoral Pêche, que vous pouvez consulter dans toutes les mairies.

Nous vous rappelons que la pêche est exclusivement pratiquée aux esches végétales, que le poisson doit être remis à l'eau sur son lieu de capture. Cette action est validée pour une période d'une année renouvelable.

Carpe de nuit

En espérant que ces nouvelles dispositions répondront à vos attentes, nous vous rappelons que cette initiative peut, en cas de problème, ne pas être renouvelée. Nous vous engageons donc à respecter la réglementation et montrer une bonne image du pêcheur.

Les lots ouverts à la pêche de nuit sont mentionnés dans la présentation des AAPPMA.

Si les prises sont au rendez-vous, n'hésitez pas à nous envoyer vos photos.

rappel

Commerce interdit Attention...

Nous vous rappelons que la vente du produit de sa pêche est formellement interdite.

Des cas se présentent pour les vifs à brochets, mais aussi des trafics de carpes.
Des cas nous ont aussi été signalés par des carpistes sollicités pour le rachat de leurs prises. Merci pour leurs informations !

Un milieu à respecter

Tout pêcheur qui se respecte, respecte aussi la nature et particulièrement son cadre de loisirs. Malheureusement, il est régulièrement constaté des dégradations aux abords des lieux de pêche, des pollutions, des modes de pêche irréguliers…
Aussi pour être un pêcheur respectable, adoptez les lignes de conduite suivantes, vous contribuerez ainsi à préserver votre environnement.

• Le règlement, c'est le règlement ! Celui-ci a été établi par les autorités compétentes en la matière. Aussi respectez les dates d'ouverture, les tailles des prises, les modes de pêche préconisés, les nombres de lignes, les nombres de captures et les lots de pêche autorisés…

• Ne commettez pas de dégradations sur les équipements, les berges. Soyez responsables ne jetez pas de détritus dans la nature, remportez vos restes de repas, n'allumez pas de feu…

• Respectez les autres pêcheurs et la sérénité des lieux, évitez de faire trop bruit ; la proximité de l'eau invite au calme et à la détente.

• Si vous constatez une pollution du milieu, prévenez les autorités concernées (Conseil Supérieur de la Pêche, Fédération de Pêche, Gendarmerie… cf. page 8).

attention

Danger à proximité des lignes électriques !

En pêchant à proximité de lignes électriques, vous pouvez vous électrocuter. Les cannes à pêche, par leur longueur et leur composition, sont conductrices et peuvent provoquer un arc électrique même sans contact direct. Certains modes de pêche comme la pêche au lancer, au coup, au toc ou à la mouche vous exposent particulièrement.
Pour votre sécurité, vérifiez qu'il n'y a pas de ligne électrique aux abords du plan d'eau, gardez vos distances si c'est le cas. Tenez votre canne horizontale en passant sous une ligne électrique.

Les numéros d'urgence

SAMU :	15
Police nationale/Gendarmerie :	17
Pompiers et secours :	18
Urgences à partir d'un portable :	112
Centre antipoison :	0 825 812 822

6 rue René Gambier - BP 20 - 80450 CAMON
T : 03 22 70 28 10 - F : 03 22 70 28 11
E : Somme.FedePeche@wanadoo.fr

www.unpf.fr/80

Partenaires de la Fédération

RESEC © 08/04 - RCS A 383 687 217 - Crédits photos : David Dufrêne